

## Chapitre 1. Les appels du 18 juin

*L'Appel du 18 juin (mieux vaudrait dire : « l'ensemble des appels du Général de Gaulle de juin 1940 ») aura été comme la pierre que lance un montagnard sur un névé : la surface neigeuse frémit à peine, et c'est ensuite, très lentement, qu'elle s'ébranle et glisse, en un mouvement qui lui-même s'étend et se propage jusqu'à entraîner un versant, jusqu'à provoquer une avalanche, tandis que le premier écho d'un faible choc devient un bruit assourdissant. Jean-Louis Crémieux-Brilhac (2000)*

Combien de personnes ont entendu l'Appel du 18 juin le 18 juin 1940, sur la BBC ? Ils ne sont pas nombreux. Aujourd'hui encore, les émissions de vulgarisation radiophoniques et télévisuelles diffusent à satiété des extraits de l'appel du 22 juin en le faisant implicitement passer pour l'appel du 18 juin. Nombreuses sont les personnes qui imaginent que « La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre » est tiré de l'Appel. Et ils sont encore plus nombreux à estimer que les deux premières phrases de l'Appel sont : « Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat ». Ce qui est ni vrai ni faux. Ni faux, car c'est bien ce que de Gaulle avait l'intention de dire. Ni vrai, car c'est ce qu'il n'a jamais pu dire (Cf. Crémieux-Brilhac 1996)<sup>1</sup>. Les rares français qui, dans la déroute, ont écouté l'appel tel qu'il a été diffusé ont sans doute entendu : « Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que, si ces conditions étaient contraires à l'honneur, la lutte devait continuer ». L'Appel du 18 juin est un fantôme : insaisissable (car il n'en existe aucune trace de première main), il ne cesse pourtant de hanter non seulement la résistance française, mais aussi toute la future carrière politique du Général. L'appel s'inscrit comme une pièce centrale dans l'identité et la culture françaises, toute honte une fois bue. Essayons de mieux cerner ce fantôme aux apparitions multiples.

---

<sup>1</sup> Point contesté par Philippe de Gaulle. On verra ultérieurement de quelle manière nous orienterons ce débat.

### 1.1. Une riche intertextualité : les déclinaisons de l'Appel

Inscrit dans la mythologie gaullienne, mythologie souvent entretenue par de Gaulle lui-même, le discours originel et original de ce qui constitue la Résistance française connaît le destin paradoxal de ne pas être gravé dans le marbre pour l'éternité. Aujourd'hui encore, historiens et témoins se battent pour mettre au jour le « véritable » appel. Pour cerner celui-ci, il vaut mieux tenir compte de toute une série de textes qui seront à verser comme des pièces au dossier.

Il existe d'abord ce que l'on peut appeler un pré-texte retrouvé par Anne et Pierre Rouanet (1985 : 93-107). Il s'agit d'un entretien diffusé depuis le champ de bataille pour la radio, le 21 mai à Savigny-sur-Ardres, dans lequel de Gaulle fait déjà intervenir son argument central : la force mécanique est la clé de la guerre.

(1) C'est la guerre mécanique qui a commencé le 10 mai. En l'air et sur la terre, l'engin mécanique - avion ou char - est l'élément principal de la force.

L'ennemi a remporté sur nous un avantage initial. Pourquoi ? Uniquement parce qu'il a plus tôt et plus complètement que nous mis à profit cette vérité.

Ses succès lui viennent de ses divisions blindées et de son aviation de bombardement, pas d'autre chose !

Eh bien ? nos succès de demain et notre victoire - oui ! notre victoire - nous viendront un jour de nos divisions cuirassées et de notre aviation d'attaque. Il y a des signes précurseurs de cette victoire mécanique de la France.

Le chef qui vous parle a l'honneur de commander une division cuirassée française. Cette division vient de durement combattre ; eh bien ! on peut dire très simplement, très gravement - sans nulle vantardise - que cette division a dominé le champ de bataille de la première à la dernière heure du combat.

Tous ceux qui y servent, général aussi bien que le plus simple de ses troupiers, ont retiré de cette expérience une confiance absolue dans la puissance d'un tel instrument.

C'est cela qu'il nous faut pour vaincre. Grâce à cela, nous avons déjà vaincu sur un point de la ligne.

Grâce à cela, un jour, nous vaincrons sur toute la ligne.

Premier texte, diffusé moins d'un mois avant l'Appel, dont la péroraison, exemplaire par son sens de la formule, annonce, par le glissement d'une détermination militaire (*un point de la ligne*) à l'expression figée (*sur toute la ligne*), l'idée selon laquelle si la France peut gagner une bataille par la force mécanique, elle peut gagner la guerre par cette même force : le cas singulier peut devenir cas général.

Un deuxième texte constitutif de l'intertexte de l'appel du 18 juin est, comme on a pu le montrer à diverses occasions (Adam et Herman 1999, Adam 1999), l'Appel du 17 juin 1940, formulé par le Maréchal Pétain :

(2) Français!

A l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie. (Pétain 1989 : 57-58)

On verra plus loin toute l'importance de cet Appel et les échos qu'il recueille dans l'allocution du Général de Gaulle.

Un troisième intertexte est à prendre en considération : l'ébauche de l'Appel, datée du 17 juin au soir, que l'on peut lire dans le dernier volume des *Lettres, notes et carnets*, ébauche parue de manière discrète et justement mise en évidence par F. Delpla (2000) :

(3) Londres, le 17 juin au soir

La défaite française a été causée par la force mécanique, aérienne et terrestre des Allemands.

L'action foudroyante de la force mécanique a fait effondrer le moral du commandement et du gouvernement.

A la suite de cet effondrement, deux voies étaient ouvertes :

Ou bien la voie de l'abandon et du désespoir. Cette voie menait à la capitulation. C'est celle qu'a choisie le gouvernement Pétain.

Ou bien celle de l'honneur et de l'espérance. C'est celle qu'ont choisie mes compagnons et moi.

Nous croyons que l'honneur commande aux Français de continuer la guerre aux côtés de leurs alliés et nous sommes résolus à la faire.

Nous espérons qu'un jour une force mécanique, aérienne et terrestre supérieure nous rendra la victoire et nous permettra de délivrer la patrie.

A première vue, les différences avec l'Appel du 18 juin sont particulièrement sensibles. Notre tâche d'analyste sera de comparer ces textes pour mettre en évidence les différences interprétatives qui en résultent.

Un quatrième intertexte est intrinsèque à l'appel : il existe la version officialisée, que l'on retrouve dans les *Discours et messages* ainsi que la version telle qu'elle a été prononcée et transcrite, aussi bien par le service des écoutes de Berne que dans les publications journalistiques qui s'en sont faits l'écho (Le Petit Provençal, Le Progrès). Ce dernier texte commence par deux énoncés différents (transcrits *supra*) et propose une suppression de l'accusation blessante (en italique) : « Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs *au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.* »<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Notons que cette version n'est pas authentifiée par Philippe de Gaulle (2003). A son avis, cette version est le fait d'un journaliste reprenant le texte de son père lors du bulletin de 22 heures – les changements étant de son fait (le personnel français de la BBC n'étant pas favorable à de Gaulle) ou suite à des pressions extérieures. Cette défense est néanmoins sujette à caution : il n'y a strictement aucune trace qui la justifie et on a un peu de mal à admettre que seule la version caviardée ait été entendue à vingt-deux heures (et rien à dix-huit heures), selon plusieurs

Notons que le manuscrit de l'Appel peut aussi constituer un intertexte intéressant pour la critique génétique. On trouve dans l'ouvrage de Philippe de Gaulle (2003) une reproduction de ce manuscrit authentifié :

(4) **Transcription du manuscrit du 18 juin 1940.** En barré : texte barré par le Général. Barré double : à une première correction s'est adjointe une seconde. Entre parenthèses, commentaires personnels. Les traits horizontaux sont des séparations marquées dans le manuscrit.

~~Un Le gouvernement français vient de se former dans l'angoisse tumultueuse de Bordeaux.~~

-----  
~~Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour~~  
-----

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises ~~viennent de~~ ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, ~~sollicite de l'ennemi demande à l'ennemi à quelles conditions il consentira à cesser le~~ s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

~~Certes, il est vrai que~~

~~Certes nous avons été~~

Certes, ~~il est évident que~~ nous sommes, **actuellement**, submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi.

(Illisible) Infiniment plus que ~~le nombre de leurs soldats~~ leur nombre (correction illisible), ce sont les chars, les avions ~~des Allemands et la tactique qu'ils emploient~~ et la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions et la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs (correction illisible) au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

~~L'homme qui vous parle avait, vous le savez, depuis longtemps~~

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

L'homme qui vous parle avait, vous le savez, ~~réclamé depuis longtemps~~ annoncé ~~depuis longtemps~~ cette révolution de l'art militaire ~~dont nous sommes victimes~~ **aujourd'hui** dont nous sommes les victimes. Il ne fut pas écouté. Croyez-le quand il vous dit maintenant que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent ~~nous donner~~ faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule. ~~Elle peut faire~~ Elle n'est pas seule. Elle n'est pas seule. ~~Elle peut faire bloc avec son propre Empire avec l'Empire britannique.~~ Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique. ~~Elle peut utiliser leurs ressources (?)~~ qui tient la mer et continue la lutte. ~~Elle peut~~ Elle ~~peut utiliser, comme l'Angleterre, l'immense~~ Elle peut utiliser l'immense industrie

---

témoignages concordants. Notons pour finir qu'on trouve dans le manuscrit de l'Appel une phrase, finalement rejetée par de Gaulle, singulièrement proche de la version entendue (« Demande à l'ennemi à quelles conditions il consentira à cesser le combat »). Peut-on supposer à partir de là que suite aux pressions anglaises, le Général ait repris une formulation qu'il avait dans un premier temps abandonnée ? L'image du Général dut-elle en souffrir, les arguments opposés par Philippe de Gaulle à des historiens sérieux (Crémieux-Brilhac, Roussel, Barré) semblent faibles. Nous démontrerons par la suite pour quelles raisons la version adoucie paraît bien être du fait du Général. La dernière controverse concerne l'enregistrement du message. S'il a été prononcé à 18h00, la BBC signale sa diffusion à 22h00, signe indubitable qu'un enregistrement a eu lieu, quoiqu'on en dise. Cet enregistrement a disparu. Cela fait dire à Eric Roussel : « on comprend mieux qu'aucun enregistrement n'ait été diffusé : on imagine l'émoi qu'eût suscité le constat que le début de ce texte fondateur avait été modifié. » (2002 : 130). On laissera au lecteur la liberté de conclure sur ce qu'il est advenu de cet enregistrement...

~~américaine, Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Eh certes ! (?) dans l'action commune avec nos alliés anglais comme dans il y a eu de grandes fautes communes. Cela (illisible) dans Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas que~~  
Cette guerre n'est pas ~~une guerre~~ limitée au territoire malheureux de notre ~~malheureux~~ pays. Cette guerre n'est pas tranchée par ~~avec~~ la ~~seule~~ bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale ; ~~peut être à peine commencée (?)~~.  
Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, ~~dans le monde,~~ dans l'univers, tous les moyens nécessaire pour écraser un jour ~~l'enn~~ nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, ~~nous pourrons~~ (suite de la correction illisible) ~~dans l'avenir,~~ nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.  
~~Français, quels que soient nos problèmes présents, La (illisible) par notre destin de~~  
A l'heure où je parle, la France n'a pas cessé le combat. Mais quoi qu'il arrive, (illisible) ~~rien n'est plus nécessaire~~  
~~La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.~~  
Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, ~~à se mettre~~ j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi :  
~~Nous ferons en sorte~~ Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

-----  
Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

A plusieurs titres, cette version manuscrite mérite une analyse approfondie – même si cela constituera notre seule contribution à l'étude de la genèse textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle.

L'appel du 18 juin connaît d'autres formes de reprises – cette fois ultérieures : l'appel du 22 juin, du 24 juin voire la lettre ouverte contre Pétain du 26 juin.

(5) 22 juin 1940<sup>3</sup>

Le Gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi.

Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait TOTALEMENT occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.

Or, beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude, pour des raisons qui s'appellent : l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie.

Je dis l'honneur ! Car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec les Alliés. Tant que ses Alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Le Gouvernement polonais, le Gouvernement norvégien, le Gouvernement hollandais, le Gouvernement belge, le Gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens ! Car il est absurde de considérer la lutte comme perdue. Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes

---

<sup>3</sup> Ce texte est double : la version écrite officialisée et la version orale dont on a l'enregistrement. Les mots en majuscules marquent des suppressions par rapport au texte oral, les mots barrés marquent un ajout dans la version écrite.

commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du Gouvernement pendant ces derniers combats, nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent NOUS donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la Patrie ! Car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain. ~~MÊME ni~~ si les alliés de l'Allemagne resteront-ILS toujours ses alliés ? Si les forces de la liberté triomphaient finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ?

L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a.

Moi, Général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale.

J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi.

J'invite les chefs ~~et~~ les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi.

J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.

Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance !

(6) 24 JUIN 1940

Ce soir, je dirai simplement, parce qu'il faut que quelqu'un le dise, quelle honte, quelle révolte, se lèvent dans le cœur des bons Français.

Inutile d'épiloguer sur les diverses conditions des armistices franco-allemand et franco-italien. Elles se résument à ceci : la France et les Français sont, pieds et poings liés, livrés à l'ennemi.

Mais si cette capitulation est écrite sur le papier, innombrables sont chez nous les hommes, les femmes, les jeunes gens, les enfants, qui ne s'y résignent pas, qui ne l'admettent pas, qui n'en veulent pas.

La France est comme un boxeur qu'un coup terrible a terrassé. Elle gît à terre. Mais elle sait, elle sent, qu'elle vit toujours d'une vie profonde et forte. Elle sait, elle sent, que l'affaire n'est pas finie, que la cause n'est pas entendue.

Elle sait, elle sent, qu'elle vaut beaucoup mieux que la servitude acceptée par le Gouvernement de Bordeaux.

Elle sait, elle sent que, dans son Empire, des forces puissantes de résistance sont debout pour sauver son honneur. Déjà, en beaucoup de points des terres françaises d'outre-mer, s'est affirmée la volonté de poursuivre la guerre.

Elle sait, elle sent, que ses Alliés sont plus résolus que jamais à combattre et à vaincre.

Elle perçoit dans le nouveau monde mille forces immenses matérielles et morales qui, peut-être, se lèveront un jour pour écraser les ennemis de la liberté.

Il faut qu'il y ait un idéal. Il faut qu'il y ait une espérance. Il faut que, quelque part, brille et brûle la flamme de la résistance française.

Officiers français, soldats français, marins français, aviateurs français, ingénieurs français, où que vous soyez, efforcez-vous de rejoindre ceux qui veulent combattre

encore. Un jour, je vous le promets, nous ferons ensemble, l'armée française de l'élite, l'armée mécanique terrestre, navale, aérienne, qui, en commun avec nos alliés, rendra la liberté au monde et la grandeur à la Patrie.

(7) 26 juin 1940<sup>4</sup>

Monsieur le Maréchal, par les ondes, au-dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler.

Hier, j'ai entendu votre voix que je connais bien et, non sans émotion, j'ai écouté ce que vous disiez aux Français pour justifier ce que vous avez fait.

Vous avez d'abord dépeint l'infériorité militaire qui a causé notre défaite. Puis, vous avez dit qu'en présence d'une situation jugée désespérée vous aviez pris le pouvoir pour obtenir des ennemis un armistice honorable.

Vous avez ensuite déclaré que, devant les conditions posés par l'ennemi, il n'y avait pas eu d'autre alternative que de les accepter en restant à Bordeaux ou de les refuser et passer dans l'Empire pour y poursuivre la guerre et que vous avez cru devoir rester à Bordeaux.

Enfin, vous avez reconnu que le sort du peuple français allait être très cruel, mais vous avez convié ce peuple à se relever malgré tout par le travail et la discipline.

Monsieur le Maréchal, dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, il faut qu'une voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne.

En effet, notre infériorité militaire s'est révélée terrible. Mais cette infériorité, à quoi tenait-elle ?

Elle tenait à un système militaire mauvais. La France a été foudroyée, non point du tout par le nombre des effectifs allemands, non point du tout par leur courage supérieur, mais uniquement par la force mécanique offensive et manœuvrière de l'ennemi. Cela, tous les combattants le savent. Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donnée une armée purement défensive, une armée de position, à qui la faute, Monsieur le Maréchal ?

Vous qui avez présidé à notre organisation militaire après la guerre de 1914-1918, vous qui fûtes généralissime jusqu'en 1932, vous qui fûtes ministre de la Guerre en 1935, vous qui étiez la plus haute personnalité militaire de notre pays, avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable à ce système militaire mauvais ?

Cependant, vous appuyant sur les glorieux services que vous avez rendus pendant l'autre guerre, vous avez revendiqué la responsabilité de demander l'armistice à l'ennemi.

On vous a fait croire, Monsieur le Maréchal, que cet armistice, demandé à des soldats par le grand soldat que vous êtes, serait honorable pour la France. Je pense que maintenant vous êtes fixé. Cet armistice est déshonorant. Les deux tiers du territoire livrés à l'occupation de l'ennemi et quel ennemi ! Notre armée démobilisée. Nos officiers et nos soldats prisonniers maintenus en captivité. Notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, à livrer intacts, pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres Alliés. La Patrie, le Gouvernement, vous-même, réduits à la servitude. Ah ! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, Monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun ; n'importe qui aurait suffi.

Mais vous avez jugé, dites-vous, que vous pouviez, que vous deviez y souscrire. Vous avez tenu pour absurde toute prolongation de la résistance dans l'Empire. Vous avez considéré comme dérisoire l'effort que fournit et celui que fournira notre allié, l'Empire britannique. Vous avez renoncé d'avance aux ressources offertes par l'immense Amérique. Vous avez joué, perdu, jeté nos cartes, fait vides

---

<sup>4</sup> Ce discours a lui-même un intertexte externe non reproduit ici qui est le discours de Pétain sur lequel il se fonde (cf. paragraphe 2)

vos poches, comme s'il ne nous restait aucun atout. Il y a là une sorte de découragement profond, de scepticisme morose, qui a été pour beaucoup dans la liquéfaction des suprêmes résistances de nos forces métropolitaines.

Et c'est du même ton, Monsieur le Maréchal, que vous conviez la France livrée, la France pillée, le France asservie, à reprendre son labour, à se refaire, à se relever. Mais dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien ?

Oui, la France se relèvera. Elle se relèvera dans la liberté. Elle se relèvera dans la victoire. Dans l'Empire, dans le monde, ici même, des forces françaises se forment et s'organisent. Un jour viendra où nos armes, reforgées au loin, mais bien aiguisées, se joignant à celles que se feront nos alliés, et peut-être à d'autres encore, reviendront triomphantes sur le sol national.

Alors, oui, nous referons la France !

Enfin, son ultime<sup>5</sup> intertexte est celui de l'affiche placardée dans Londres et reproduite à de multiples reprises :



L'analyse des discours supposant de fait que l'on prenne aussi bien en compte le texte officialisé que ses variantes et son intertexte (cf. chap. 1), l'analyse de l'Appel du 18 juin, de son contre-discours (l'Appel du 17 juin de Pétain), de ses variantes ou de ses reformulations sera accomplie en deux temps.

Dans un premier temps, nous tenterons d'analyser dans le détail et au moyen des outils herméneutiques développés en première partie de thèse les deux versions officielles (version prononcée et version livrée dans les *Discours et messages*) ;

<sup>5</sup> Ultime est entre guillemets, dans la mesure où on peut retrouver une matrice d'un appel dans plusieurs autres discours. Toutefois, le mouvement discursif et argumentatif complet, tel qu'on le décrira dans le texte officiel de l'Appel, n'est pas restitué ou ne représente pas qu'une partie d'un texte comprenant d'autres enjeux.

cette interprétation sera éclairée par l'analyse du manuscrit ainsi que par l'Appel de Pétain. Dans un deuxième temps, on prendra en considération les autres reformulations, antécédente et suivantes, de l'appel pour comparer les ressemblances et les divergences, afin de cerner au plus près les différents enjeux de ce texte crucial.

## 1.2. L'analyse du texte officiel

### 1.2.1. Analyse du plan de texte

- (1) Les chefs qui (2) depuis de nombreuses années (3) sont à la tête des armées françaises, (4) ont formé un gouvernement.  
(5) Ce gouvernement, (6) alléguant la défaite de nos armées, (7) s'est mis en rapport avec l'ennemi (8) pour cesser le combat.  
(9) Certes, nous avons été, (10) nous sommes submergés par la force mécanique, (11) terrestre et aérienne, (12) de l'ennemi.  
(13) Infiniment plus que leur nombre, (14) ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer.  
(15) ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs (16) au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.  
(17) Mais le dernier mot est-il dit ? (18) L'espérance doit-elle disparaître ? (19) La défaite est-elle définitive ? (20) Non !  
(21) Croyez-moi, (22) moi qui vous parle en connaissance de cause (23) et vous dis que rien n'est perdu pour la France.  
(24) Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.  
(25) Car la France n'est pas seule. (26) Elle n'est pas seule. (27) Elle n'est pas seule.  
(28) Elle a un vaste Empire derrière elle. (29) Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique (30) qui tient la mer (31) et continue la lutte. (32) Elle peut, (33) comme l'Angleterre, (34) utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.  
(35) Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. (36) Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. (37) Cette guerre est une guerre mondiale.  
(38) Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, (39) dans l'univers, (40) tous les moyens nécessaires (41) pour écraser un jour nos ennemis.  
(42) Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, (43) nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.  
(44) Le destin du monde est là.  
(45) Moi, (46) Général de Gaulle, (47) actuellement à Londres, (48) j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique (49) ou qui viendraient s'y trouver, (50) avec leurs armes ou sans leurs armes, (51) j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique (52) ou qui viendraient à s'y trouver (53) à se mettre en rapport avec moi.  
(54) Quoi qu'il arrive, (55) la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre (56) et ne s'éteindra pas.  
(57) Demain (58) comme aujourd'hui (59) je parlerai à la radio de Londres.

La structure RST de l'Appel du 18 juin, dans sa version officielle, fait assez clairement ressortir que le texte se compose de trois phases, dont l'une est mineure : une phase d'argumentation complète (y compris contre-argumentation) puis la phase de l'Appel proprement dite avant l'ultime note – une annexe – annonçant la suite des opérations. Le passage sur la flamme de la résistance française est particulièrement mis en évidence. Il y a deux raisons qui motivent ce choix. La première, c'est que la métaphore de la flamme sera filée au cours des années : de nombreux discours y font allusion, ce qui dénote l'importance donnée à cet énoncé. La seconde est qu'en faisant de cette structure une argumentation forte à connotation de but (*j'appelle pour que la flamme de la résistance ne*

*s'éteigne pas*), il semble que l'on mette au premier plan l'idéal gaullien au détriment de sa personne. Si de Gaulle n'hésitera jamais à dire « je suis la France » ou à se positionner comme seul porte-parole possible de la (vraie) France, c'est sans doute moins à cause d'un ego démesuré que de la « certaine idée qu'il se fait de la France » (1954 : 1). Comme nous voudrions le montrer plus loin, la tâche nationale qu'il entreprend lui est *imposée* par l'idée qu'il se fait de la France. Aussi, symptomatiquement, l'indicateur circonstanciel « quoi qu'il arrive » précédant la promesse ou la prédiction que la flamme de la résistance française ne s'éteindra pas, implique cette idée d'un engagement qui dépasse la seule figure du Général de Gaulle, qui se fige jusqu'au terme des combats, que celui-ci vienne dans 5 ou 40 ans.

Dans la première phase du discours, de loin la plus importante du point de vue quantitatif, il apparaît qu'un premier empan [1-8] sert d'arrière-plan à la suite du propos. Cet empan recoupe parfaitement la narration de la dispositio. Il constitue dès lors une forme d'autonomisation marquée.

L'empan suivant est précédé du connecteur concessif « certes ». Désormais, le texte procède de manière rétroactive. La concession apporte les arguments qui peuvent faire comprendre la décision de « cesser le combat ». Le deuxième connecteur de ce discours, « mais » introduit le contre-mouvement attendu depuis certes. On entre donc dans un troisième empan, qui se déploie en deux mouvements : d'abord le refus en (20) : « non », puis différentes formes de justifications. La proposition (24) est suivie par un troisième connecteur fondamental « car », impliquant de facto un mouvement justificatif. Cependant, à y regarder de plus près, la justification entre « les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire » et « la France n'est pas seule » ne saurait être directe. « Car » introduit donc un vaste mouvement qui ne se limite pas à l'énoncé suivant. Il faut donc pour de Gaulle justifier que la France n'est pas seule. Cela fait, il peut introduire l'idée selon laquelle la guerre en cours est une guerre mondiale. Nous avons choisi ici de placer entre ces deux moments une relation argumentative forte. On aurait pu imaginer que la progression entre les divers arguments justifiant la non-solitude de la France et la mondialisation de la guerre est trop faible – quasi-paraphrastique – et donner à cette relation le statut de synthèse ou de clarification. En optant pour une relation argumentative, je souhaite mettre un certain poids sur la relation quasi-logique qui permet un recadrage des événements dont la fonction est centrale dans la stratégie argumentative du Général. Cette structure mérite d'autant plus d'être mise en évidence qu'elle met en scène des faits incontestables donnant lieu à une argumentation difficilement ébranlable. La suite du propos, en revanche, montre des sauts dans la progression argumentative qui ne parviennent pas à cacher tout ce que l'argument a de spéculatif. Si on retrace grossièrement la progression, on obtient à peu près ceci.

Guerre mondiale → existence de moyens → victoire

C'est aller vite en besogne. Il n'en demeure pas moins que l'argumentation est vraisemblable et qu'elle sera confirmée par l'Histoire. Le « car » porte donc jusque sur la fin de la première phase. Tout ce morceau justifie le retournement de la situation via les mêmes moyens de la force mécanique, qui à son tour justifie le fait que rien n'est perdu, qui justifie enfin le refus prononcé en (20) : « Non ! ».

Du point de vue de la dispositio, la structure est pareillement claire. L'absence d'exorde est patent. Il ne s'agit ni de flatter ni de se monter humble ni de jouer la carte des sentiments. De Gaulle commence par les faits, dans la phase classique de la narratio. L'argumentation suit : l'hypothèse de la fin des combats est d'abord concédée avant une réfutation.

L'appel a un statut qui échappe à mon sens à une description par la dispositio. Il s'agit visiblement d'une zone qui peut être la conséquence logique de l'argumentation formulée, mais son indépendance, marquée à l'écrit par un alinéa, et le poids que l'on donne à l'acte de discours « inviter » demandent à distinguer cette partie-là de ce qui précède.

La « flamme de la résistance française » inscrit classiquement l'énoncé dans le régime de la péroration, lieu qui combine volontiers passion et amplification.

Est-ce que les configurations rhétoriques confirment la même dispositio textuelle ?

Jusqu'au « mais », la configuration rhétorique dominante est clairement judiciaire. Il s'agit de donner les faits pour comprendre le passé récent : l'emploi d'un présent qui sonne de manière catégorique comme la quasi-absence de modalisation ou de présence énonciative du locuteur donne l'impression que les faits semblent s'exposer par eux-mêmes dans le registre de la vérité. L'analyse micro-textuelle que l'on fera montrera que la transparence tient plus de l'illusion. Mais elle montrera aussi qu'à travers cette exposition apparemment neutre des faits et des arguments se cache une nette accusation à l'encontre des chefs militaires devenus chefs du gouvernement.

La suite du discours, qui comprend la contre-argumentation gaullienne, est encadrée par des indices délibératifs : aussi bien les questions rhétoriques que la fin de l'argumentation se tournent vers l'avenir et vers le bonheur de la nation : l'espérance doit être entretenue. Ce passage délibératif enchâsse un moment judiciaire : l'exposé des arguments à nouveau dans le régime des faits « réels ».

L'appel est quant à lui l'aboutissement d'une réflexion délibérative, comme l'indique la nature même de l'acte de langage :

Le raisonnement délibératif [...] met en œuvre un processus inférentiel. Sa Conclusion est donc le fruit d'une réflexion impliquant arguments (« Donnée »), contre-arguments (« Restriction ») et justifications (« Garantie »). Ni immédiate, ni absolue, elle prendra la forme d'un acte de langage directif, résultant de l'application d'une force illocutoire directive à un contenu propositionnel (par exemple, « nous attaquer ennemis »). (Danblon 2002 : 103)

La péroration s'inscrit également sous ce régime, avec quelques nuances épideictiques : la flamme, au même titre qu'un drapeau, est un vecteur symbolique qui groupe une communauté autour d'un même objectif.

Tous les outils d'analyse mettent donc en évidence une structure identique :

*Narration* (judiciaire) → CERTES *Argumentation* (judiciaire) → MAIS  
*Réfutation* (délibérative) → CAR justification de la réfutation (judiciaire) →  
*Appel* (délibératif) → *Péroration* (délibérative-épideictique)

La clarté de cette structure est patente. Elle met aussi en évidence, par l'absence d'exorde et la présence d'une structure argumentative complète – reprenant le discours de Pétain – que de Gaulle fonde sa position sur la rigueur de la démonstration : pas d'effets de manche, pas de face voilée vis-à-vis du contradicteur, mais une argumentation essentiellement emprunte, ici, de faits bruts.

### 1.2.2. Analyse micro-linguistique

(1) Les chefs qui (2) depuis de nombreuses années (3) sont à la tête des armées françaises, (4) ont formé un gouvernement.

L'entrée en matière *ex abrupto*, sans exorde, sera un trait récurrent des discours gaulliens. L'appel débute par le refus de la *captatio benevolentiae*, comme si la cause était trop importante pour céder à une partie du discours souvent suspecte d'une forme d'hypocrisie. Cette narration, sous l'apparence de simples faits relatés, n'en est pas moins une entrée en matière déjà orientée vers la disqualification du gouvernement.

Il en est ainsi de la désignation de Pétain à travers un collectif « les chefs » – violation de la maxime de qualité. Historiquement, le président Lebrun a demandé au Maréchal Pétain de former un gouvernement. Si ne pas mentionner le nom propre du prestigieux Maréchal est déjà un signe de dénégation de son pouvoir, utiliser abusivement le pluriel a pour effet de faire entrevoir l'idée, diffuse, d'un pronunciamiento militaire. L'ambiguïté du verbe « former » contribue à donner l'impression latente que le pouvoir a été ravi par les chefs et non donné au Maréchal. Cette interprétation fait d'ailleurs écho à la déception éprouvée par de Gaulle de voir Pétain nommé dans le gouvernement Reynaud en même temps que lui (cf. de Gaulle 2003) : les défaitistes sont trop proches du pouvoir. Cette formation *ex abrupto* d'un nouveau gouvernement français, sans que l'on sache pleinement d'où vient la demande, renvoie aussi à l'appel de Pétain, qui, lui, commence clairement par « A l'appel de M. le président de la République ». Ce décalage de texte à texte esquisse le caractère illégitime, pour de Gaulle, du gouvernement Pétain.

La circonstancielle (2) donne une précision qui apparaît inutile dans l'économie du propos, surtout dans cette position syntaxique où elle focalise l'attention par la rupture qu'elle introduit dans la relative. Cette insistance malvenue pourrait, toujours dans une interprétation des maximes de Grice, être le signe d'une

interprétation négative de ces années d'expérience. Le co-texte montrera de fait que les conceptions militaires des anciens chefs sont dépassées. Il faut donc comprendre le détachement de cette circonstancielle comme l'indice d'un caractère disqualifiant. Le manuscrit semble appuyer cette analyse :

~~Un Le gouvernement français vient de se former dans l'angoisse tumultueuse de Bordeaux.~~

-----  
~~Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour~~  
 -----

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises ~~viennent de~~ ont formé un gouvernement.

On voit que dans un premier temps, de Gaulle parlait du gouvernement français en utilisant l'article défini. Celui-ci est remplacé par « un gouvernement », ce qui a pour conséquence de délégitimer celui-ci, en lui refusant la dignité nationale. L'allusion un peu anecdotique à Bordeaux est abandonnée pour un second départ, très ramassé : *Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour*. Un tel début laissait présager d'une narration minimale, moins subversive que la version définitive. Celle-ci s'élabore dans un troisième mouvement, où l'on voit poindre la circonstancielle d'apparence accessoire ainsi qu'une ponctuation forte n'enchaînant plus avec la finale (*pour...*). Cette dernière décision permettra un intéressant effet de reprise anaphorique avec l'énoncé suivant. Notons enfin que l'ultime correction touche le passé proche (*viennent de*) : par le passage au passé composé, l'événement perd son ancrage dans le temps de l'énonciation, il fixe une réalité historique désormais accomplie et avec laquelle (surtout contre laquelle) il faudra agir.

(5) Ce gouvernement, (6) alléguant la défaite de nos armées, (7) s'est mis en rapport avec l'ennemi (8) pour cesser le combat.

La reprise anaphorique de (5) est intéressante car elle ne va pas vers l'économie linguistique attendue qui serait une reprise par « Celui-ci » ou « Ce dernier ». La reprise via un démonstratif accentue l'aspect ostensif de cette marque déictique : le gouvernement est ainsi pointé du doigt. Comme l'exprime l'analyse RST du texte, la relation de (6) à (7) est une cause alléguée dont on peut restituer l'argumentation par une analyse polyphonique<sup>6</sup>:

PDV Pétain 1 : La défaite de nos armées est réelle

PDV Pétain 2 : Cette défaite est une cause suffisante pour cesser le combat

PDV de Gaulle : PDV 2 est injustifié

Je ne crois pas qu'on puisse admettre, du moins à ce stade du discours, que de Gaulle réfute le PDV 1, sa réfutation du PDV 2 permettra ensuite de nuancer le PDV 1 : si la défaite est réelle, elle n'est pas définitive. En tout état de cause, on

<sup>6</sup> Je me permets ici de la restituer sans entrer dans la technicité et la rigueur formelle des analyses Scapoline, à des fins de clarté de l'analyse.

trouve dans cette narration, par le biais de la cause alléguée, le germe de la réfutation à venir. On a déjà dit ce que le manuscrit indiquait :

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, ~~sollicite de l'ennemi demande à l'ennemi à quelles conditions il consentira à cesser le~~ s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

A nouveau ici, la correction va dans le sens d'un durcissement à travers l'expression d'une finalité considérée sans ambiguïté : le possible refus des conditions de l'armistice est une option que de Gaulle n'envisage pas, contrairement à la version raturée qu'il devra vraisemblablement reprendre suite aux demandes du Foreign Office.

Cette narration en deux énoncés articule certes deux faits historiquement irréfutables, présentés comme neutres, mais la répétition des « armées » met en place une stratégie de dénonciation du pouvoir militaire qui passe largement par l'implicite – contrairement au texte du 26 juin qui en fera un thème majeur (« à qui la faute, Monsieur le Maréchal ? »). Dans une analyse du même texte, Yves Rey-Herme souligne ce point :

Pourquoi rappeler que ceux qui viennent de former un gouvernement ont été « depuis de nombreuses années à la tête des armées françaises » ? Pour réfuter d'avance une argumentation qui rejeterait sur la politique une défaite dont les motifs militaires sont patents. (Rey-Herme, 1978 : 22)

Cette fusion des domaines militaire et politique permet à de Gaulle de discréditer ce nouveau gouvernement formé de chefs militaires qui ont fait preuve, aux yeux du Général, de leur manque de discernement et de leur inadaptation à la stratégie militaire que l'époque nécessitait. Leur inaptitude militaire doit discréditer leurs aptitudes politiques. La relation antithétique instaurée dans l'espace étroit de deux phrases contiguës, renforcée par la reprise du même syntagme « armées », assure cette fonction :

**A la tête** des armées françaises  
VS  
Alléguant la **défaite** de nos armées

Considérons maintenant la version officialisée par la majorité des historiens récents :

Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que, si ces conditions étaient contraires à l'honneur, la lutte devait continuer.

Les indices convergeant vers l'idée que l'auteur de ce premier paragraphe est bien de Gaulle sont représentés par une série d'expressions que l'on retrouvera dans les discours de l'époque ou dans le manuscrit de l'Appel. Le texte débute, comme la première version du manuscrit par « le gouvernement français », comme si de Gaulle a dû se résoudre à le considérer en tant que tel. On a déjà constaté la reprise de la chaîne syntagmatique « a demandé à l'ennemi à quelles conditions », chaîne suffisamment longue pour qu'elle ne soit qu'une pure coïncidence.

La question de l'honneur apparaît également comme cruciale, au centre d'une impressionnante série d'intertextes. Dans l'ébauche du 17 juin, il est mentionné que l'honneur commande de continuer la lutte. Il figure aussi en bonne place dans l'appel du 22 (*l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie*), ainsi que, comme ce discours le laisse entendre dans le message du Maréchal Pétain. On le retrouvera dans le discours du 24 juin (*sauver l'honneur*), où ce sentiment apparaît comme la finalité ultime des forces de résistance. Par trois fois, dans la lettre ouverte du 26 juin, de Gaulle évoque un armistice honorable ou déshonorant. Enfin, l'affiche de Londres proclame que les gouvernants de rencontre ont oublié l'honneur. Ce tissu de références centrales au sentiment de l'honneur fixe un cadre épидictique au discours, cadre constitué d'au moins deux composantes : un territoire ou une  *cité*  (ici la France et son Empire) et une ou des  *valeurs*  (ici l'honneur). Dès lors, le morcellement du territoire qu'impose l'armistice ne peut qu'être une atteinte à l'honneur par rapport à l'intégrité du territoire.

Le dernier élément qui nous pousse à considérer que ces deux énoncés liminaires sont bien du Général est que, même bridé, le texte ne se prive pas de faire passer le gouvernement sous certaines fourches caudines : l'usage du discours rapporté indirect fait ouvertement dire à Pétain ce qu'il n'a jamais dit clairement, à savoir que la voie de la lutte était encore ouverte. De Gaulle met en valeur une faille dans l'argumentation défaitiste de Pétain : « Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et  *dans l'honneur* , les moyens de mettre un terme aux hostilités ». Le discours de Pétain étant totalement orienté vers la fin de la lutte – «  *il faut cesser le combat*  » – faire ouvertement assumer, par le biais du discours indirect, la possibilité de la continuation de celle-ci, permet de mettre le gouvernement français devant ses responsabilités ; l'armistice étant déshonorant, comme de Gaulle l'affirmera le 22, le 24 et le 26 juin, le Gouvernement avait le devoir moral de continuer la lutte<sup>7</sup>. Dès lors que la messe est dite, la question de l'honneur n'est plus pour Pétain qu'un emplâtre sur une jambe de bois – ce dont Ch. de Gaulle est intimement persuadé.

(9) Certes, nous avons été, (10) nous sommes submergés par la force mécanique, (11) terrestre et aérienne, (12) de l'ennemi.<sup>8</sup>

La mise en évidence d'un connecteur concessif – dont les différentes étapes du manuscrit montrent l'importance (*certes* est adjoint par « il est vrai que » ou « il est évident que ») – doit être comprise comme étant la manifestation rhétorique d'une adaptation à l'auditoire ; l'exode des Français sur les routes indique bien le

<sup>7</sup> Il est toutefois à noter que les historiens ont plutôt tendance à considérer que l'armistice était plus clément que ce que l'on pouvait craindre.

<sup>8</sup> Le découpage en actes s'explique de la manière suivante : si on considère que (10) rectifie (9), c'est le présent de (10) qui régit la suite de l'énoncé. (11) élabore la force mécanique, suspendant ainsi le mouvement amorcé par (10) qui se conclura en (12).

profond sentiment de défaite. Ainsi, O. Ducrot souligne : « Grâce à sa concession, on peut se construire le personnage d'un homme à l'esprit ouvert, capable de prendre en considération le point de vue des autres » (cité par Adam, 1990 : 221). Le point de vue des autres – la défaite est définitive – étant partagé par tous, de Gaulle n'avait guère le choix. Il me semble toutefois qu'on peut en dire plus. Ainsi, « le fait que CERTES apparaisse plus souvent accompagné que seul aboutit au fait que lorsqu'on lit (CERTES), on attend un renversement [...] » (Adam 1990 : 218-219).

Si CERTES provoque l'attente d'un renversement, l'allocutaire sait donc que ce qui est présenté après le CERTES sera de toute manière le « constituant-argument le plus faible, la cause présentée non-déterminante » (Adam, 1990 : 220). L'attente du MAIS et des arguments décisifs que le CERTES provoque est si forte que l'allocutaire a sans doute tendance d'une part à prêter moins d'attention qu'il ne le devrait aux arguments régis par CERTES, et, d'autre part, à mieux mettre en valeur les arguments introduits par un MAIS ultérieur.

Par ailleurs, il permet d'entrer dans le jeu de l'adversaire pour mieux s'en dissocier et justifiera ainsi la question rhétorique qui s'ensuivra : « La défaite est-elle définitive ? ». La rectification introduite en (10) n'est évidemment pas innocente. Le passage du passé composé passif au présent passif correspond à la translation entre la pensée pétainiste (verbe accompli) et la pensée gaullienne (inaccompli). Quant à l'agent du passif, il propose une lecture de la défaite que Pétain n'assume pas.

(13) Infiniment plus que leur nombre, (14) ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer.

(13) contient une marque de dialogisme qui renvoie à l'argumentation de Pétain telle qu'elle est restituée par de Gaulle. Il faut sans doute y voir une allusion à « Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ». Cette divergence dans l'analyse des causes de la défaite est-elle absolument tracée ? Que veut dire Pétain par « ennemi supérieur en armes » si ce n'est la reconnaissance de la puissance des chars et des avions ? Peut-être faut-il considérer que la divergence porte moins sur les causes elles-mêmes que sur le poids respectif de celles-ci. Ainsi, l'appel de Pétain donne-t-il un poids équivalent à la question du nombre et des armes alors que de Gaulle minore très largement (l'hyperbole « infiniment plus » l'indique bien) la question du nombre. Cela a pour effet important de simplifier la lecture de la défaite à un seul critère qui sera le seul pivot autour duquel une défaite peut se transformer en victoire : la force mécanique.

(15) ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs (16) au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

La répétition de la même structure clivée dans une figure du parallélisme contribue une fois de plus à fixer la cause de la défaite et la cause de la victoire à venir dans la seule force mécanique. Le renforcement de la responsabilité de la défaite se fait également par le caractère ostensif la construction clivée « ce sont X qui » : de Gaulle pointe les causes de la défaite en excluant dans le même temps une autre interprétation. Le retour en (15) du lexème « chefs » (présent en 1), continue sur la voie de la discréditation ouverte par la narration. La consécution introduite en (16) – et supprimée dans la version diffusée – est marquée par un indice d'intensité (au point) renforçant la surprise de (15) à un degré extrême puisque le lieu métaphorique où les chefs ont été amenés est un lieu innommable, indéchiffrable (est-ce que l'anaphorique « là » trouve un référent ?). Le caractère rabaisant de cette consécutive ne fait pas de doute, ce qui explique sa suppression lors de la diffusion radiophonique.

(17) Mais le dernier mot est-il dit ? (18) L'espérance doit-elle disparaître ? (19) La défaite est-elle définitive ? (20) Non !

L'effet polyphonique des trois questions posées est certain. Le MAIS d'anti-conséquence inaugurant (17) implique l'existence d'une conséquence prêtée à autrui : en l'occurrence, il s'agit de l'explicitation du raisonnement prêté à Pétain (*Si nous sommes submergés alors la défaite est définitive*). Il est intéressant de noter que de Gaulle préfère passer par un pseudo-dialogue (cette figure de rhétorique est l'anthyphora) plutôt que par des négations. Le mode de l'interrogation permet d'abord d'impliquer l'allocutaire dans une réflexion qui semble être en train de s'élaborer, ensuite, cela permet au contradicteur de ne pas imposer frontalement un point de vue contraire, mais de montrer le cheminement qui a présidé à l'énonciation du point de vue contraire : je me suis posé ces questions pour y répondre par la négative, je vous invite à faire de même. En outre, d'un point de vue argumentatif, cela permet de contrevenir à la vraisemblance du raisonnement de Pétain. De Gaulle admet la prémisse (*nous sommes submergés*), mais réfute la conclusion qu'il prête au gouvernement Pétain (*la défaite est définitive*).

D'un point de vue oratoire la dominante binaire exercée jusqu'ici<sup>9</sup> (répétition du mot *armées* et *gouvernement*, distinction entre les forces terrestres et aériennes, répétition de la même structure « ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands ») bascule assez clairement vers un mode ternaire, au moment précis de la charnière provoquée par le connecteur MAIS. Les trois questions forment ainsi la première forme d'une ternarité qui structurera toute l'argumentation gaullienne. La similitude de la construction syntaxique de ces questions, comme

---

<sup>9</sup> A l'exception des « chars, avions, tactique ». Cette exception n'est toutefois pas majeure : chars et avions appartiennent au même champ thématique alors que la tactique paraît hétérogène. Le manuscrit montre d'ailleurs que le groupement a été fait par la suite : dans un premier temps, de Gaulle isolait la tactique de l'ensemble formé par les chars et les avions.

le parallélisme phonique (espérance-disparaître ; défaite-définitive<sup>10</sup>) et le rythme (8 à 9 syllabes) souligne un mouvement oratoire qui prend une dimension supérieure. Dans le même temps, le discours dépasse le simple caractère ornemental de la répétition. Comme l'affirme Georges Molinié, dans son *Dictionnaire de rhétorique* (1992), à l'ornement s'ajoute un effet possible de dramatisation. Jean Cohen a particulièrement développé cette idée : « La redondance n'informe pas mais elle exprime et c'est pourquoi tout langage émotionnel tend à prendre la forme répétitive, qu'il s'agisse de l'émotion poétique, ordinaire ou religieuse » (1976).

(21) Croyez-moi, (22) moi qui vous parle en connaissance de cause (23) et vous dis que rien n'est perdu pour la France.

Tous les historiens citent le passage des *Mémoires de guerre* dans lequel de Gaulle affirme n'être rien : « A mes côtés, pas l'ombre d'une force, ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. A l'étranger, ni crédit, ni justification » (1954 : 70). Dans de telles conditions, on mesure bien que l'ethos du Général n'est pas un appui suffisant pour assurer l'adhésion de l'auditoire. C'est sans doute en raison de la perception qu'il est pour beaucoup un inconnu que de Gaulle renoncera – au dernier moment, car le manuscrit ne porte pas trace de correction – à ce qu'il avait pourtant prévu de dire : « L'homme qui vous parle avait, vous le savez, annoncé cette révolution de l'art militaire dont nous sommes les victimes. Il ne fut pas écouté ». Sans doute a-t-il mesuré tout ce que l'incise avait de rhétorique. Peut-être a-t-il aussi voulu éviter de passer pour celui qui l'avait bien-dit ou la forme d'apitoiement sur soi que représente le fait de ne pas avoir été écouté. Toujours est-il que la formule choisie, pour obscure qu'elle soit (que signifie *parler en connaissance de cause* ?), met au premier plan l'objectif supérieur de l'honneur de la patrie à sauver au détriment de la figure de l'expert dont on ne cherche pas à justifier le statut : l'appel à la croyance suffit.

Dans une analyse polyphonique classique, le pdv « rien n'est perdu » est soutenu par un pdv contraire (tout est perdu) qui est évidemment attribuable à l'attitude du gouvernement français. Au-delà de cette évidence, c'est le degré de polarisation du débat qui se manifeste par le jeu de la polyphonie qui est frappant. Les camps apparaissent clairement déterminés et la possibilité que les conditions de l'armistice puissent être refusées car contraire à l'honneur ne peut se faire jour sous la charge des lexèmes défaitistes et le point de vue implicite contenu dans « rien n'est perdu ».

(24) Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Cet énoncé central, divisé en deux fois neuf syllabes, est au cœur de l'argumentation gaullienne. Vaincus, fin du premier « hémistiche », fait écho à

---

<sup>10</sup> Soulignons le jeu des syllabes introductives en /de/ ou /di/ dans de nombreux lexèmes : dernier-dit-défaite-définitive-disparaître

« victoire », fin de l'énoncé. L'argumentation tourne autour d'un pivot unique : les moyens de la force mécanique. La symétrie est également accentuée par une expression légèrement pléonastique : « mêmes » est ainsi dénué de fondement – « les moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire » présuppose en effet que les moyens utilisés sont identiques. Outre qu'il instaure une régularité d'une période oratoire binaire en 9/9, « mêmes » souligne la puissance de la force mécanique dans cette guerre comme étant le seul critère décisif. D'un point de vue argumentatif, cet énoncé constitue clairement la proposition, la thèse qui sera défendue et reprise ultérieurement en conclusion : « Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure ». Le parallélisme entre ces deux énoncés comme la présence du verbe vaincre (cf. *vaincus* et *victoire*) ne sont évidemment pas innocents : l'argumentation se déploie entre deux bornes clairement délimitées.

(25) Car la France n'est pas seule. (26) Elle n'est pas seule. (27) Elle n'est pas seule.

Ce célèbre passage de l'Appel fixe une ternarité qui sera respectée par la suite. De la même manière qu'une tautologie est considérée par Grice comme l'indice d'une violation des maximes conversationnelles, la répétition intégrale d'un même énoncé ne peut échapper à une hypothèse interprétative du même type. Plus que l'importance de l'énoncé souligné ici, c'est un conflit d'ethos qui entre en jeu. Polyphoniquement, l'énoncé indique la présence d'un pdv extérieur « la France est seule » contre lequel de Gaulle combat. Ce pdv est sans nul doute attribuable à Pétain, mais il constitue vraisemblablement beaucoup plus qu'une mise en scène d'un ethos a contrario. La répétition mise en œuvre vise à convaincre une population entière. Il s'agit donc vraisemblablement d'un ethos confronté, dont la confrontation est justement rendue par la figure de la répétition<sup>11</sup>. De Gaulle ne fait pas que s'opposer à l'ethos pourtant déjà écrasant de Pétain mais à celui de toute une population qui n'aspire qu'à la fin des combats et qui, de ce fait, tend à oublier que la France n'est effectivement pas seule. Le manuscrit montre une fois de plus que l'enjeu se situe là : après une première phase où de Gaulle enchaînait « la France n'est pas seule » par « Elle peut faire bloc », il s'interrompt pour introduire la répétition.

D'un point de vue argumentatif, de Gaulle achève ici la réfutation de l'argumentation du Gouvernement français. On peut reconstituer le mouvement argumentatif de la sorte :

Donnée 1 : La France est seule

Conclusion 1 et Donnée 2 : La défaite est définitive

<sup>11</sup> Il semble en effet que la répétition n'aurait guère de sens s'il s'était agi d'un seul ethos a contrario.

Conclusion 2 : Il faut cesser le combat

Réfutation : La France n'est pas seule → la défaite n'est pas définitive → le combat peut continuer

(28) Elle a un vaste Empire derrière elle. (29) Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique (30) qui tient la mer (31) et continue la lutte. (32) Elle peut, (33) comme l'Angleterre, (34) utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

La progression spatiale (Empire français, Empire britannique et Etats-Unis) soulignée par l'effet énumératif de la répétition (*elle a, elle peut, elle peut*) permet vraisemblablement d'introduire une modification du cadre de référence : on ne parle plus de la patrie, mais du monde. La question de l'Empire français et de son soutien possible à la France Libre est chère à de Gaulle – on le verra dans les événements ultérieurs. Une conversation entre le général Weygand et de Gaulle – dont on ne sait trop si elle est authentique – aurait fait dire à Weygand que l'Empire, c'est un enfantillage. Il semble clair en tous cas qu'il y a une ligne de fracture entre une vision métropolitaine de la guerre et une vision globale. La question de l'Empire britannique est plus délicate à gérer : à ce moment, l'Angleterre ne paraît pas inexpugnable et si son statut insulaire semble la protéger pour le moment, beaucoup de hauts gradés français ne croient guère à une résistance sur le long terme de l'île. Enfin, le soutien américain en matière de technologie repose aussi sur le pari que les Etats-Unis s'engagent beaucoup plus dans le conflit. Pures divinations ? Les historiens le contestent :

Acte de foi, l'appel du 18 juin est aussi pourtant, comme l'a bien vu Maurice Schumann, un acte de raison. De Gaulle n'est pas devin. Simplement, mieux que tous les autres acteurs, il se projette dans le long terme, prend en compte la situation mondiale, des éléments évidents mais négligés dans l'effroi de la catastrophe : les ressources de l'Empire, le poids des grandes puissances, le rôle qu'immanquablement les Etats-Unis joueront avec le potentiel industriel dont ils disposent. (Roussel 2002 : 127)

Outre une spatialité de plus en plus large, les arguments avancés par de Gaulle montre l'importance donnée à l'expression « faire bloc ». De Gaulle lie d'abord la France à son Empire (« derrière elle »), puis cette grande France à l'Angleterre, enfin la France et l'Angleterre (incise 33) avec les Etats-Unis. Il y a donc une sorte de progression en cercles concentriques qui visent à se défaire de l'image d'une France abandonnée. L'hyperbole de (38), avec un léger effet d'allitération (*sans limites l'immense*) renforce l'idée que le secours viendra d'ailleurs et qu'il est disponible à profusion.

(35) Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. (36) Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. (37) Cette guerre est une guerre mondiale.

Cette période ternaire reformulatrice prépare la fin de la partie argumentative (« Le destin du *monde* est là »). A nouveau, les négations font entendre polyphoniquement la voix de l'argumentation défaitiste. (35) et (36) doivent être compris comme une manière de dire inadéquate et l'énoncé reformulé (37)

comme conforme à une autre logique, prise en charge par l'énonciateur. Cette reformulation répond à l'observation d'Eddy Roulet :

La reformulation vise souvent davantage à marquer un changement de perspective par rapport au discours antérieur qu'à reformuler (au sens étroit du terme) un constituant déterminé de celui-ci. (1987 : 116)

Le rôle joué ici par l'argument de cadrage<sup>12</sup> est fondamental, au point qu'on le retrouve en bonne place sur l'affiche, reformulé avec une efficacité rhétorique indéniable : « la France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre ». Changer le cadre de référence apparaît comme crucial ne serait-ce que si on en juge la répétition de (35) et (36) qui viole la maxime de quantité. Le manuscrit indique qu'après avoir écrit « territoire de notre malheureux pays », de Gaulle a opté pour « territoire malheureux de notre pays », ce déplacement de l'adjectif épithète ne constitue pas une hypallage mais n'en est pas moins intéressant. Le *pays* est, à mon sens, une marque identitaire plus forte que le territoire : on pourrait considérer le pays comme une synecdoque par rapport à ses habitants. De la sorte, le pathos se renforce – d'autant plus que l'antéposition de l'adjectif épithète introduit une forme de figement, d'essentialisation du pays – mais la puissance du contre-discours par rapport à l'appel du Pétain diminue : en effet, le parallélisme avec les « malheureux réfugiés » dont parle Pétain se fait soudain plus étroit. En disant « territoire malheureux », de Gaulle oriente moins le regard vers les gens que vers l'intégrité territoriale du pays brisée par l'avancée des Allemands. L'Appel du 18 juin est bien plus une affaire de raison ou de logos que d'émotion, à l'inverse exact du discours de Pétain. Il n'y a en effet aucun doute que Pétain injecte dans son discours plus de pathos que de logos : si, dans un geste christique évident, Pétain fait le don de sa personne, c'est qu'il s'appuie sur l'affection des armées, l'appui des anciens combattants et la confiance du peuple : le vainqueur de Verdun se légitime par les émotions qu'il suscite et qui le portent au pouvoir. Il est intéressant de constater par ailleurs qu'à cette démonstration du pouvoir de l'ethos succède un amoncellement d'indications pathématiques : « En ces heures *douloureuses*, je pense aux *malheureux réfugiés*, qui, dans un *dénuement extrême*, sillonnent nos routes ». A l'inverse, de Gaulle, que ce soit de par sa nature ou de par une stratégie discursive, se refuse au sentimentalisme ou au sensationnel.

(38) Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, (39) dans l'univers, (40) tous les moyens nécessaires (41) pour écraser un jour nos ennemis.

---

<sup>12</sup> « Là où le recours aux valeurs, aux lieux, à l'autorité admise implique le rappel d'un monde connu, commun qui sert immédiatement de réel de référence, le cadrage du réel implique une nouveauté, un déplacement, un autre regard [...]. S'il y a construction, c'est qu'il n'y a pas accord sur des univers préalables [...] » (Breton 2001 : 77).

Le retour d'une structure concessive<sup>13</sup> – moins marquée que la précédente et que le manuscrit ne laissait entendre d'abord – est une fois de plus articulée sur une négation qui montre que ce discours est avant tout un contre-discours. L'incise (39) a une place syntaxique fondamentale : au-delà de l'hyperbole de l'univers, il s'agit toujours d'appuyer l'idée d'une modification du cadre de référence, qui implique aussi la possibilité d'avoir les moyens de renverser la situation. La répétition du déterminant qualificatif « tous les » de (40) permet d'ailleurs d'invalider le poids des concessions introduites.

Si la réfutation de l'argumentation pétainiste est exemplaire, l'argumentation visant à convaincre de la victoire s'appuie, par la force des choses, sur des paramètres plus fragiles<sup>14</sup>. Un indice de cette fragilité est la répétition d'une information temporelle vague : « un jour » (24 et 41). On se projette dans un futur vague et lointain, qui révèle que la victoire imaginée par de Gaulle tient plus encore de l'idée, soumise à des aléas, qu'à un véritable projet. De la même manière, qu'il existe tous « les moyens nécessaires » n'implique aucunement que la France pourra les mobiliser à temps et efficacement. Pourtant, on glissera subrepticement de l'incertitude (cf. « peuvent faire venir la victoire ») à l'expression de la certitude (cf. infra « pourrons vaincre »).

(42) Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, (43) nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.

La construction de ces deux énoncés est marquée par une tension entre parallélisme et antagonisme :

Foudroyés	par la force mécanique	aujourd'hui
Nous pourrons vaincre	par une force mécanique	dans l'avenir
		supérieure

La répétition du syntagme nominal « force mécanique » met en relief l'antithèse entre « foudroyés » et « nous pourrons vaincre » d'une part et, d'autre part, entre « aujourd'hui » et « dans l'avenir ». Le reliquat de cette structure en parallèle fait émerger en fin de parcours l'adjectif « supérieure », ce qui met en relief le centre de symétrie de l'argumentation gaullienne : la force mécanique comme seule issue pour une victoire future. Cet énoncé est en outre une reformulation de la proposition déjà établie en (24) comme l'indique aussi bien la reprise du champ lexical de la victoire que la structure antithétique de la période. L'emploi du futur simple implique une forme de promesse, légèrement atténuée ici par la modalité du pouvoir :

---

<sup>13</sup> Les fautes sont celles des chefs militaires, les retards sont ceux en matière d'armement blindé et les souffrances celles de la population – seule pointe, discrète, de pathos dans le raisonnement.

<sup>14</sup> Notons que de Gaulle aurait pu se contenter de réfuter Pétain. Mais souvent, une réfutation demande une contre-proposition ; ici, non seulement la défaite n'est pas définitive mais la victoire est possible.

La combinaison Je + futur est très souvent interprétable comme un acte de promesse. [...] le locuteur n'informe pas seulement de son intention, il se met dans l'obligation morale de l'effectuer. (Maingueneau 1994b : 104)

Toutefois le pouvoir de (24) exprime plus la modalité de la potentialité alors que celui de (43) est bien plus factuel, comme s'il n'était soumis qu'à la seule condition de la force mécanique supérieure. On est donc vraisemblablement plus proche de la prédiction que de la promesse.

L'ethos communautaire marquée par le pronom « nous » montre l'émergence du mouvement de résistance qui se manifesterait clairement par l'appel qui suit.

(44) Le destin du monde est là.

Cet énoncé, apparaissant après la clôture du mouvement argumentatif, fait office de ce que Philippe Hamon nomme une clausule :

Le texte met en relief sa clausule en la faisant assumer par un énoncé autonome et suffisant, souvent en position détachée, affirmation universelle ou maxime péremptoire qui fonctionne à la fois comme le résumé, la conclusion, la morale et la "légende" de l'énoncé (au sens cartographique : la clé qui permet de lire l'ensemble). Cette clausule utilisera souvent le vocabulaire et les structures du proverbe et de la maxime : phrases à copule minimum, voire phrase nominale, vocabulaire hyperbolique (jamais, toujours, nul, partout), présent atemporel, absence de modalisateurs, parallélismes, etc... (Hamon 1975 : 520)

En outre, l'intertexte joue ici un rôle fondamental. On trouve en effet dans l'Appel de Pétain la périphrase « le destin de la patrie ». Cet écho direct est bien évidemment une éclatante confirmation de l'effort de recadrage entrepris par la partie argumentative gaullienne, de la différence entre la vision étriquée du gouvernement Pétain et la vision gaullienne qui s'emploie à sortir des limites hexagonales.

(45) Moi, (46) Général de Gaulle, (47) actuellement à Londres, (48) j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique (49) ou qui viendraient s'y trouver, (50) avec leurs armes ou sans leurs armes, (51) j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique (52) ou qui viendraient à s'y trouver (53) à se mettre en rapport avec moi.

La longueur de cet énoncé marque une rupture avec ce qui précède, comme on l'a déjà vu. L'appel proprement dit est précédé par des mises en évidence d'un ethos personnel qui souligne l'effet solennel de l'appel.

L'essentiel du discours tient en effet dans l'acte de discours exprimé par « j'invite » (48). La première partie du texte permet de justifier la première personne du singulier du performatif. La phase argumentative peut être vue comme étant une grande introduction à ce qui forme le noeud du texte : l'Appel. L'importance de cet acte n'est pas négligeable :

Un énoncé performatif est voué à l'échec toutes les fois qu'il n'est pas prononcé par une personne ayant le pouvoir de le prononcer, (...), bref toutes les fois que le locuteur n'a pas autorité pour émettre les mots qu'il énonce. (Bourdieu, 1982 : 108)

L'argumentation mise en place par de Gaulle lui donne apparemment le pouvoir suffisant pour formuler l'acte de discours central de ce texte.

En quoi l'argumentation qui précède permet-elle cette prise de pouvoir ? Premièrement, de Gaulle rejette le gouvernement en place, laissant une place vacante qu'il est naturellement désigné à occuper. Ensuite, son argumentation, porteuse d'espoir, convaincante ou désirant l'être, donne l'image d'un homme convaincu, prêt à se battre jusqu'au bout et maîtrisant les données tactiques de la situation, donc digne d'être à la tête d'un mouvement de résistance. Enfin, son argumentation est soutenue et complète : il a montré en ouvrant son discours par la thèse adverse qu'il prenait en compte l'argumentation de Pétain, qu'il admettait même la défaite française, mais en refusant les conclusions qu'elle implique. Incidemment, cela a pour conséquence que de Gaulle se hisse au même niveau que Pétain.

Autre question, corollaire de la précédente, pourquoi avoir fait suivre directement la partie argumentative de la partie d'incitation à l'action ? Le manuscrit est à cet égard très intéressant : tout semble indiquer en effet que l'appel n'était pas prévu d'entrée. Si on en juge par les nombreuses corrections du manuscrit :

~~Français, quels que soient nos problèmes présents, La (illisible) par notre destin de  
A l'heure où je parle, la France n'a pas cessé le combat. Mais quoi qu'il arrive,  
(illisible) rien n'est plus nécessaire  
La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.~~

il apparaît que la péroraison sur la flamme de la résistance française devait sceller dans un premier temps ce discours. L'ébauche de l'Appel retrouvée le 17 juin montre par ailleurs que l'acte de discours envisagé tient moins de l'acte directif que de l'assertion. Peut-être faut-il y voir la conscience de la puissance de l'acte performatif. Peut-on désormais envisager qu'un autre chef puisse parler au nom de la France Libre ? Si de Gaulle affirme avec force qu'il a longtemps pensé que des personnes plus reconnues et plus qualifiées que lui auraient parfaitement pu prendre sa place, la puissance de l'acte performatif semble indiquer au contraire qu'il s'institue comme le chef de la résistance française. Jean-Luc Barré corrobore historiquement cette affirmation :

Serait-il (de Gaulle) prêt à s'effacer devant « l'autorité » en question ? Ou s'agit-il plutôt de démontrer qu'il incarne seul, d'ores et déjà, la « résistance française » ? Un document inédit, daté du 20 juin, permet aujourd'hui, nous le verrons, de privilégier la deuxième hypothèse. (Barré 2003 : 59)

Le document cité est une note adressée à Edward Spears dont nous reproduisons un extrait :

Londres est maintenant la seule capitale de la guerre.  
IV. Il est donc essentiel que, dès aujourd'hui, s'affirme à Londres un morceau de la France résolu à la résistance  
V. Le général compte le faire. Son intervention est justifiée pour les raisons suivantes :

1. Tout ce qui s'est passé, au point de vue militaire, depuis le début de la guerre (Pologne et France), a justifié d'une manière complète le système militaire et la stratégie qu'il avait préconisés. [...]
2. Le général de Gaulle, commandant une division mécanisée française, a remportée près de Laon les 16,17,18 et 19 mai, puis près d'Abbeville les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin, de grands succès offensifs. [...]
3. le général de Gaulle était, comme secrétaire d'Etat à la défense nationale, le collaborateur direct de M. Paul Reynaud depuis le 6 juin. Il n'a jamais cessé de soutenir, dans le gouvernement français, la politique de résistance et de collaboration étroite avec les Britanniques. Il est le seul membre, présent à Londres, du gouvernement Paul Reynaud, dernier gouvernement réellement légal en France. En effet, le gouvernement Pétain-Weygand a été constitué sans l'approbation du Parlement et dans une atmosphère de trouble et de contrainte qui lui a ôté le caractère de véritable légalité. (Barré 2003 : 61)

Barré de conclure, à partir de ce document extrait des archives de Gaulle, que le général « met tout en œuvre à cette date pour être reconnu à part entière comme l'homme de la France qui se bat » (ibid.). Si le but de l'Appel est de « hisser les couleurs », ce but est remarquablement atteint : de Gaulle officie en véritable porte-parole de la France Libre. Et s'il fait des démarches – sans trop y croire – auprès de Weygand et, avec des chances de succès plus probables, auprès de Noguès – pour continuer la lutte – tout montre qu'il a déjà une certaine conscience de son destin.

Avec le performatif, de Gaulle va aussi au-delà d'une prise de position des auditeurs sur la vraisemblance de son argumentation. Son appel à la désertion et la fondation de la résistance française incitent à porter le débat sur la question des actions à accomplir : l'argumentation ne constitue dès lors plus qu'une forme d'évidence, qui n'a pour fonction que de permettre une action.

L'effet de déplacer le débat sur la participation ou non à la Résistance rend en quelque sorte superflu le débat sur les potentialités ou non d'une victoire... Il s'agit prioritairement dans ce texte de prendre position, non pas de discuter, de débattre des arguments.

L'Histoire a retenu de ce texte l'importance de l'acte performatif : l'Appel, un appel qui se fait sous un mode binaire systématique : à la répétition du performatif « j'invite » s'ajoutent les groupes binaires « officiers et soldats », « qui se trouvent [...] ou qui vendraient s'y trouver (2 fois) », « avec [...] ou sans leurs armes », « les ingénieurs et les ouvriers spécialistes ». Manifestement, c'est un procédé de mise en relief. Mais plus que cela, on y voit une sorte de référence à un intertexte du langage diplomatique, administratif ou juridique : tous les cas de figures possibles sont inventoriés – avec des exceptions toutefois intéressantes... Cela contribue à l'impression de solennité du moment. Il faut dire qu'au fur et à mesure que ces mots se prononcent, de Gaulle se condamne à être considéré comme un déserteur et incite les soldats français à désavouer, comme lui, la politique de leur propre pays.

Mais l'Appel du 18 juin n'est peut-être pas aussi fort que l'on veut bien le faire croire. Sans doute à cause de l'absence d'un pouvoir officiel, de Gaulle atténue en fait l'acte de discours que l'Histoire aura retenu : il ne s'agit pas d'un appel mais d'une invitation. Dans la typologie des verbes performatifs établie par D. Vanderveken, celui-ci dit d'*inviter* :

Inviter, c'est prier quelqu'un de se rendre quelque part ou d'assister à quelque chose [...]; de plus, en invitant, on présuppose généralement [...] que ce à quoi l'on invite l'allocataire est bon pour lui. (1988 : 183)

Ce qu'il faut souligner d'un trait appuyé dans cette définition, c'est la présupposition qu'implique "inviter". Ce verbe résume parfaitement ce qu'est le genre délibératif : de Gaulle conseille, car il pense que c'est bon pour l'avenir et il laisse à l'allocataire le choix de la décision. Il y a donc dans ce performatif l'aveu de la faiblesse de pouvoir dont il dispose. Le discours du 19 juin, sans doute enregistré mais jamais diffusé, allait corriger la relative prudence de l'acte performatif : « tout Français qui porte encore des armes a le devoir absolu de continuer la résistance ». Mais pour le moment, on peut être surpris par le manque d'ampleur de l'Appel :

Enfin et surtout, le paragraphe sur les mots d'ordre (l'avant-dernier) est étrangement restrictif : il semble réserver le statut de résistant aux militaires et aux travailleurs de l'armement, à la condition expresse qu'ils s'agglutinent en Angleterre, comme si celle-ci manquait cruellement de soldats, de main d'œuvre et de technicité. Il n'est même pas question de recruter, pour la lutte, de nouveaux volontaires français : l'appel n'est adressé qu'à ceux qui sont déjà sous les armes. [...] Plus renversante encore est, en ce jour où son sort obsède la planète, l'absence de toute mention de la marine française. (Delpla 2000, ms.)

Quoique sévère, cette appréciation corrobore l'idée que le contre-pouvoir qu'instaure de Gaulle n'est pas aussi tranché qu'on pourrait le croire de prime abord, qu'il doit se lire entre les lignes, par exemple par le biais d'un renversement textuel :

(7) : « s'est mis en rapport avec l'ennemi »      vs.  
(53) : « se mettre en rapport avec moi »

Le retour périphrastique marque les frontières d'ouverture et de clôture du discours : le tout forme une boucle. Dans le même temps, cela met en évidence la métamorphose opérée par l'ensemble du discours : à l'ennemi succède, comme alternative, « moi ».

Dans le même ordre d'idées, alors que la première partie du discours était dominée par les verbes d'état, l'accompli du PC et la structure passive, la fin présente le contraire : les verbes d'état et les structures passives sont niées. De plus, le verbe pouvoir prend une place plus importante; le performatif « j'invite » renforce aussi une impression de passage à l'action – puisque les performatifs « présentent la singularité d'accomplir ce qu'ils disent, d'instaurer une réalité nouvelle par le seul fait de leur énonciation » (Maingueneau, 1990 : 5) – et, pour finir, les temps

verbaux dominants sont le présent et le futur. Il y a donc là aussi un renversement entre la passivité – accepter la défaite – et l'activité – continuer la lutte.

On peut aussi comparer « les chefs » ou « le gouvernement », autrement dit d'un groupe derrière lequel s'abritent des personnages aisément identifiables avec quelque culture historique, mais que de Gaulle refuse de nommer, à « moi, Général de Gaulle », homme qui s'affirme par des stratagèmes de mises en évidence syntaxique tels que « Croyez-moi, moi qui... » ou « Moi, Général de Gaulle, [...] j'invite [...] j'invite [...] moi. »

C'est pour cette raison que nous affirmons que ce discours est au moins autant un discours pionnier, symboliquement essentiel, qu'un contre-discours de fondation : la France Libre se dote d'un objectif « la résistance », d'un territoire « à Londres », d'un chef « moi, général de Gaulle » et d'un certain nombre de valeurs, comme l'honneur. Ni blâme, ni éloge, formellement plus délibératif et judiciaire, cet appel est néanmoins inscrit dans une logique épideictique : création d'une *homonoïa*, groupement autour de valeurs et inscription dans la mémoire collective d'un texte de référence dont l'impact ira grandissant – comme le montre l'épigraphe de ce chapitre.

(54) Quoi qu'il arrive, (55) la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre (56) et ne s'éteindra pas.

Cette nouvelle période oratoire, marquée par une apodose courte mettant en valeur un futur prédictif tenant lieu d'engagement pour l'avenir<sup>15</sup>, introduit le syntagme nominal « Résistance française » : le 18 juin est donc véritablement l'acte de fondation de cette résistance. A nouveau, l'écho intertextuel avec l'Appel de Pétain est fondamental : « Sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli ses devoirs... ». Alors que la résistance de l'armée est le signe pour le Maréchal d'un devoir terminé, qu'elle signale la fin des combats, de Gaulle reprend à son compte la résistance pour l'inscrire dans le début d'un mouvement : outre une opposition marquée à Pétain, la reprise du même terme provoque une forme de hiatus temporel entre les moments de résistance de l'armée et la résistance gaullienne. Si l'armée a résisté, elle est appelée à continuer de le faire, quelle que soit la politique gouvernementale. Une autre manière de déclarer nul et non advenu la demande d'armistice.

Au pénultième énoncé de ce texte, dans le lieu privilégié de l'émotion qu'est la péroraison, apparaît la métaphore de la flamme. Cette figure, ontologiquement, renvoie à une subjectivité, celle du locuteur s'investissant dans l'acte de création verbale. Par ailleurs, l'analyse sémantique de « flamme » renvoie aussi à une forme de pathos sur le caractère fragile, précieux et à entretenir de la résistance française. Encore une fois, l'usage du pathos se démarque nettement de celui qu'en fait Pétain. Si la flamme de la résistance française devient pérenne, c'est

<sup>15</sup> Engagement qui sera tenu puisque le 12 septembre 1944, de Gaulle reprend la métaphore : « La flamme de la résistance française ne devait pas s'éteindre, elle ne s'éteignit pas.

indépendamment des gens, des épreuves et des circonstances. Alors que du côté de Pétain, c'est lui qui constitue le noyau (*se grouper autour*) capable de donner la foi dans la patrie et de dissiper les angoisses. Chez de Gaulle, l'impression, confirmée dans d'autres discours, est que les devoirs de la nation submergent la personnalité de ceux qui parlent en son nom.

(57) Demain (58) comme aujourd'hui (59) je parlerai à la radio de Londres.

Cet énoncé, détaché dans le manuscrit par une ligne horizontale se situe quelque peu en dehors du mouvement principal du discours, à la manière d'une notice finale. La comparaison introduite en (58), dans la mesure où elle n'apporte guère une information utile (violation de la maxime de quantité), doit sans doute être comprise comme une action qui va s'inscrire dans la continuité, en écho à la flamme inextinguible de l'énoncé précédent.

### **1.3. Les annonces et les rappels du 18 juin**

Plutôt que de tenter une approche linéaire des divers intertextes de l'Appel du 18 juin, nous allons illustrer quelques thématiques de manière transversale. Nous nous servirons de certains extraits de l'Appel qui nous paraissent révélateurs de la démarche gaullienne. Cette approche se fera selon trois pans : le premier s'appuiera sur l'opposition raison – émotions en correspondance étroite avec l'opposition de Gaulle – Pétain. Il s'agira de voir ici le rôle dévolu aux émotions dans le discours. Le second s'attachera à essayer de comprendre de quelle manière de Gaulle se positionne comme un contre-pouvoir crédible vis-à-vis du pouvoir officiel. Il s'agira entre autres de saisir de quelles manières se construit l'image des principaux protagonistes : Vichy, l'ennemi, la France. Le dernier pan de notre analyse abordera, par le biais des discours anniversaires du 18 juin (1941 à 1944) la manière avec laquelle le 18 juin 1940 entre dans la mythologie de la résistance.

#### **1.3.1. Sentiments et valeurs**

Lors de l'analyse du texte fondateur de la France Libre, nous avons commenté une correction faite sur le manuscrit de l'Appel : le « territoire de notre malheureux pays » devenant « le territoire malheureux de notre pays ». A notre sens, ce déplacement de l'adjectif marquait en parallèle un déplacement de l'émotion vers la raison. L'analyse mettait aussi en évidence que la rhétorique pétainiste est pour l'essentiel faite de pathos et d'ethos alors que la rhétorique gaullienne s'attache plus fortement au pouvoir du logos.

Il y a là, bien sûr, un trait de caractère. Tous les témoignages concordent pour qualifier de Gaulle d'être souvent cassant, froid, autoritaire. Son propre fils déclare qu'il est impossible que quelqu'un puisse affirmer avoir vu pleurer de Gaulle, qui n'est visiblement pas du côté de ceux qui « ne recherchent que le détail croustillant qui fait pleurer Margot » (de Gaulle 2003 : 230). Exprimant peu ses émotions de manière naturelle, de Gaulle a aussi pu jouer ici le contre-pied du Maréchal Pétain dont le discours est chargé de pathos.

Lors de l'entretien du 21 mai, le discours est déjà orienté sur le caractère crucial de la force mécanique, à l'exclusion de tout autre aspect, militaire ou politique, et de toute réaction émotionnelle : le constat se veut très simple et très grave (dans un sens non-émotionnel).

Le texte du 17 juin va plus loin dans la ligne de fracture : la défaite a agi sur le « moral » du commandement qui a sombré dans l'abandon et le désespoir. Bien vite, de Gaulle mettra en évidence la « panique de Bordeaux ». Le Gouvernement Reynaud, Pétain et Weygand apparaissent comme les victimes de la peur et des émotions qui les ont conduits à la pire des décisions : la capitulation. A l'opposé, de Gaulle n'exploite pas les sentiments, mais le retour à la valeur suprême : l'honneur. « L'honneur commande aux Français de continuer la guerre » : dans ce que l'on considère comme une ébauche de l'Appel, la geste épictétique s'installe immédiatement comme une nécessité incontournable. Ce texte aboutira d'ailleurs dans le discours du 2 juillet, dont on reparlera.

Le 19 juin, dans l'appel enregistré mais non diffusé, il oppose « la confusion des âmes françaises » et « la panique de Bordeaux » à l'honneur : « tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies ».

Mais c'est le 22 juin, dans ce qui représente la version la plus aboutie de l'appel que les valeurs servent de pivot central : tout le texte est en effet structuré sur les valeurs de l'honneur, du bon sens et de l'intérêt supérieur de la patrie. L'appel à l'homonoiā est évident, jusque dans la fin du discours : « Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance ».

Cela ne signifie pas que l'émotion est bannie du discours gaullien. Elle semble au contraire être légitimée lorsqu'on parle de honte et de colère. Mais elle est légitimée non en tant qu'émotion en soi, mais en tant que sentiment naturel lorsqu'on porte atteinte à la Cité (la France). De Gaulle condamne clairement le 26 juin, le « découragement profond, le scepticisme morose ». Servir la Nation est pour de Gaulle au-delà des faiblesses humaines : aucun sentiment humain ne peut justifier l'abandon de la France.

Le 2 juillet 1940, de Gaulle expose publiquement les deux voies ouvertes suite à « l'effondrement moral du Commandement et du Gouvernement », dont on a vu l'ébauche dans le texte du 17 juin. Dans une adresse aux Français qui hésitent entre les deux voies, de Gaulle entre de plain pied dans un registre épictétique marqué :

Ces bons français, ces simples Français, ces Français qui font passer la France avant la cause de l'orgueil, de la terreur ou des intérêts, je les adjure de se demander ceci :

Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV, Carnot, Napoléon, Gambetta, Poincaré, Clémenceau, Le Maréchal Foch, auraient-ils jamais consenti à livrer toutes les armes de la France à ses ennemis pour qu'ils puissent s'en servir contre ses Alliés ? Duquesne, Tourville, Suffren, Courbet, Guépratte, auraient-ils jamais consenti à mettre à la discrétion de l'ennemi une flotte française intacte ?

Dupleix, Montcalm, Bugeaud, le maréchal Lyautey, auraient-ils jamais consenti à évacuer, sans combattre, les points stratégiques de l'Empire, auraient-ils jamais supporté, sans même avoir livré combat, le contrôle de l'ennemi sur l'Empire ? Que les bons Français se posent ces questions ! Ils comprendront aussitôt où est l'honneur, où est l'intérêt, où est le bon sens. Ils comprendront aussitôt où est l'âme de la France. (de Gaulle 1970 : 11-12)

L'évocation de figures tutélaires, représentatives respectivement de la France, de son amirauté et de ses colonies, le recours aux « héros de la Cité » sacralise les valeurs de la communauté et interroge les « bons » Français, ceux qui se sentent dignes du précieux héritage. Que cette envolée épideictique débouche sur la mention de l'âme de la France est tout à fait symptomatique d'une ligne de partage entre la voie de l'honneur et de la communauté, impliquant respect de la Cité et de ses valeurs éternelles et la voie de l'émotion ou de l'individu (« orgueil, terreur, intérêt »).

Le fait de placer la France au-dessus de tout conduit de Gaulle à des formes d'intransigeance qui vont susciter un certain nombre de craintes auprès des Alliés. Churchill répète qu'il est son cauchemar, quant aux Américains, il le suspecte d'être « candidat à la dictature » (Roussel 2002 : 258). Le discours du 2 juillet 1940 montre pourtant une autre réalité, beaucoup plus nuancée, dans laquelle on voit que de Gaulle méprise l'intérêt personnel ou plutôt qu'il considère que celui-ci doit se plier à « l'intérêt supérieur de la Patrie » (on peut à cet égard comparer la double connotation opposée du même terme *intérêt* cité deux fois dans le discours du 2 juillet). On verra aussi plus loin que des mises en scène énonciatives ne laissent planer aucun doute à ce propos.

Nous avons déjà analysé le discours portant sur Mers el-Kébir. Il est intéressant d'y revenir toutefois pour ce qui concerne le rôle des émotions dans un événement qui suscite l'émoi et dont les effets se feront sentir pendant longtemps pour le mouvement de la France Libre.

A nouveau, la colère et la douleur sont légitimées dans un premier temps, mais c'est bien la raison qui triomphera des émotions et qui donnera finalement raison aux Anglais. Encore une fois, « l'honneur et l'intérêt » de la France nécessitent de continuer la lutte. Encore une fois, de Gaulle oppose les « Anglais qui réfléchissent » avec les « Français dignes de ce nom » (raison et valeurs) au Gouvernement qui joue le jeu de « l'irritation » et à l'ennemi qui « excite l'un contre l'autre le peuple français et le peuple anglais » (émotions).

Cette ligne de partage semble donc s'inscrire dans une constante, comme l'indique très ouvertement le discours de la veille du 14 juillet :

Ce soir, veille du 14 juillet, il n'est pas une pensée française qui ne soit pour la France seule.

Non pas, bien entendu, que nous devons nous tenir plongés dans l'affliction, ni nous ensevelir dans la résignation. Cet excès de douleur et cet abandon feraient le jeu de nos ennemis.

Le slogan d'une France pécheresse, justement punie de ses fautes et qui court à l'expiation, voilà qui convient tout à fait à nos vainqueurs du moment. Voilà qui

répond trop bien aux remords ou aux intérêts de ceux qui ont capitulé. (De Gaulle 1970 : 15)

A nouveau, l'émotion est digne si elle se fait sans excès ; mais l'auto-flagellation que pratique Vichy est aux antipodes de l'image que de Gaulle se fait de la France. A plusieurs reprises, il condamnera cette attitude. Le 16 août 1940 : « le Maréchal Pétain et sa suite ont argué, d'abord, d'une soi-disant culpabilité de la France. D'après eux, les malheurs qui accablent le peuple français, il les aurait mérités. Tant pis pour lui s'il doit à présent supporter le châtement ! ».

Le conte de Noël de 1941, que nous étudierons au chapitre 7 de cette deuxième partie permet, par le langage délibérément enfantin, de cristalliser la fracture entre l'émotion, l'auto-flagellation et le devoir suprême de la France, qui va au-delà des gens : d'où l'impossibilité à envisager pour de Gaulle une quelconque culpabilité de la France (*soi-disant*) alors qu'il ne cesse de désigner la culpabilité de ceux qui devaient la servir.

### 1.3.2. Un contre-pouvoir

De Gaulle a immédiatement conscience que la France Libre ne peut se contenter d'exister en tant que force militaire. Elle doit représenter un pouvoir politique et c'est à ce titre seul qu'elle pourra un jour être du côté des vainqueurs. On connaît bien sûr toute la problématique entre un gouvernement légal mais illégitime (le gouvernement Pétain) et un mouvement légitime mais illégal (de Gaulle). Il nous semble que quelques marques linguistiques dans les premiers discours gaulliens permettent de mettre en jeu des images des instances de pouvoir : la France Libre et Vichy au centre du duel, l'ennemi allemand et italien en témoins.

#### A. Pour la Cité

I : « La flamme de la Résistance française *ne doit pas s'éteindre* ». De manière séminale mais encore sous-jacente, l'Appel du 18 juin fait intervenir la modalité du devoir sous un mode impersonnel : il n'y a ni un agent qui a allumé la flamme<sup>16</sup>, ni un agent qui pourrait l'éteindre. Ce que nous venons de dire à propos des valeurs à suivre, au centre desquelles se trouve l'honneur, doit servir à voir de quelle façon l'image de la France se construit. En effet, les verbes impersonnels et déontiques font florès à des lieux très stratégiques des discours gaulliens :

22 juin : « *il est par conséquent nécessaire* de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. »

24 juin : « ce soir, je dirai simplement, parce qu'*il faut que* quelqu'un le dise, quelle honte, quelle révolte, se lèvent dans les cœurs des bons Français ».

---

<sup>16</sup> D'aucuns pourraient affirmer que de Gaulle, par son Appel, a allumé la flamme de la résistance française. Symboliquement peut-être, mais linguistiquement ce n'est pas le cas. J'aurais tendance d'ailleurs à croire que de Gaulle se veut plus le gardien de la flamme que son inspirateur : ce que l'on a pu dire du rôle de l'épidictique et du devoir de servir la France contribuent à cette interprétation.

24 juin : « Il faut qu'il y ait un idéal. Il faut qu'il y ait une espérance. Il faut que, quelque part, brille et brûle la flamme de la résistance française. »

26 juin : « Monsieur le Maréchal, dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, *il faut qu'une* voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne. »

8 juillet : « J'en parlerai nettement, sans détour, car, dans un drame où chaque peuple joue sa vie, *il faut que* des hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face et de les dire avec franchise. »

Affiche de Londres : « Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. »

27 octobre (manifeste de Brazzaville) : *Il faut* donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce devoir sacré, je n'y faillirai pas.

Ces injonctions indirectes, à la forme impersonnelle, s'inscrivent typiquement dans la construction épideictique de la France Libre. Elles contredisent l'image que l'on donne volontiers du Général de Gaulle : sa mégalomanie, sa prétention à être la France. S'il incarne la France, c'est au sens propre parce qu'il faut que quelqu'un remplisse cette coquille devenue vide. Là où certains voient de la prétention à la dictature, il me semble plus juste d'y voir une passion patriotique aussi exacerbée que le sens du devoir. Ainsi, l'adresse à Pétain du 26 juin est-elle représentative : dans un premier énoncé, de Gaulle annonce la nécessité immanente d'une réponse puis, seulement, le fait qu'il incarnera cette nécessité. Tout se passe comme si la France demandait qu'on puisse lui donner une voix, que cette voix soit celle du Général de Gaulle ou d'un autre. Même si l'acte performatif accompli le 18 juin pousse le Général au premier plan, on ne peut pas tout à fait considérer comme fantaisiste la réponse qu'il donne à son fils Philippe :

Je lui ai demandé après guerre s'il avait vraiment été prêt à s'effacer devant quelqu'un d'autre. Il m'a répondu : « J'étais prêt à passer le flambeau à Weygand s'il l'avait voulu. » Comme je paraissais étonné, il a répété : « Oui, à Weygand ou à une autre personnalité. Hélas ! il n'y avait à Vichy que des personnages falots ou très compromis ». (de Gaulle 2003 : 171)

Il faut sans doute comprendre cette réponse comme étant une forme d'absolu théorique. L'image que donne de Gaulle, qu'elle soit sincère ou calculatrice, est que n'importe qui ayant « une certaine idée de la France » aurait pu prendre sa place, que l'homme compte moins que la fonction : servir l'idéal français. Les différentes modalités déontiques et impersonnelles des premiers discours montrent que cette interprétation est cohérente. Le Manifeste de Brazzaville entre parfaitement dans cette ligne (cf. citation *supra*). Dans la pratique toutefois, le fait même d'appeler les Français à le rejoindre rendait virtuellement impossible qu'une autre voix de la France se substitue à la sienne : l'expérience avec le Général Giraud le montrera ultérieurement...

II : *La défaite est-elle définitive ? Non !* Si Robert Hossein a judicieusement choisi d'intituler sa pièce de théâtre sur de Gaulle « l'homme qui a dit non », cela tient certainement à ce passage de l'Appel. Mais plus que le refus, c'est le caractère surprenant de celui-ci qui mérite d'être mis en évidence ; en effet, la triple question que pose de Gaulle pourrait être considérée comme des questions rhétoriques, de sorte que la réponse négative est attendue, car contenue dans la

tonalité même de la question. Mais je n'en suis pas si sûr ; évidemment que les questions, par leur caractère provoquant, impose un recadrage de la situation, mais on peut se demander s'il n'y a pas là une conscience aiguë que ces questions ne sont rhétoriques que dans la forme : si le « non » est attendu, on sait bien que les Français et le Gouvernement Pétain répondent « oui ». De telle sorte que l'on peut considérer ce « non » comme une prise à contre-pied de la doxa, dont de Gaulle semble conscient. On l'a déjà dit au passage, mais on a ici l'occasion d'approfondir la question : de Gaulle se sert volontiers de l'interjection *Eh bien !*. Dressons une liste des interventions de ce connecteur dans l'année 1940 :

8 juillet : Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits.

13 juillet : Eh bien ! puisque ceux qui avaient le devoir de manier l'épée de la France l'ont laissé tomber, brisée, moi, j'ai ramassé le tronçon du glaive

30 juillet : Eh bien ! puisqu'il est prouvé que les hommes qui se soignent à Vichy sont les instruments asservis des volontés de l'ennemi, j'affirme, au nom de la France, que l'Empire ne doit pas se soumettre à leurs ordres désastreux.

3 août : Eh bien ! ce soir, je puis dire aux Français que cela ne se produira pas partout. Je puis dire, ce soir, aux Français qu'en de nombreux points de l'Empire se dressent des hommes courageux, résolus à conserver les colonies de la France.

8 août : Eh bien ! Je demande à fournir une contribution au procès qui s'engage à Riom.

22 août : Eh bien ! je dis que ces gens, s'ils ont jadis servi la France, la trahissent aujourd'hui.

29 août : Eh bien ! La France Libre ne veut pas de ce soi-disant armistice.

29 novembre : Les résultats ? Eh bien ! Nous avons en ce moment 35000 hommes sous les armes, 20 vaisseaux de guerre en service, un millier d'aviateurs, 60 navires marchands sur la mer, de nombreux techniciens travaillant à l'armement, des territoires en pleine activité en Afrique, en Inde française et dans le Pacifique, des groupements importants dans tous les pays du monde, des ressources financières croissantes, des journaux, des postes de radio et, par-dessus tout, la certitude que nous sommes présents à chaque minute dans l'esprit et dans le cœur de tous les Français de France.

Cette interjection a été particulièrement étudiée par Christine Sirdar-Iskandar (in Ducrot & alii 1980). Rappelons ici la description générale qu'elle en fait :

1. *Eh bien* est un connecteur grâce auquel le locuteur introduit un énoncé Q dans une situation S, qui peut être, ou non, verbalement explicitée. Le locuteur réagit à S en disant : *Eh bien* Q. C'est cet aspect de réaction spontanée ou simulée qui fait de *eh bien* une interjection.

2. Q est présenté comme une suite inattendue de la situation S. [...] Q est une « suite » : c'est S qui a entraîné Q. Cette suite est « inattendue », en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une éventualité « normale », que laisseraient prévoir certaines croyances prêtées soit au destinataire, soit à un tiers. On appellera Q' ce qui était attendu à la place de Q.

3. Le locuteur, en signalant l'enchaînement S—Q entend suggérer au destinataire une conclusion C. C'est en ce sens que *eh bien* est argumentatif (Ducrot & al. 1980 : 162)

Ce qu'il faut souligner, à travers la série relativement dense des citations du Général de Gaulle, c'est bien sûr le caractère inattendu, contre-doxique de la position gaullienne tout comme l'idée de réaction. Il y a dans cette multiplication de la même interjection une opposition de fond qui se construit et qui s'affirme,

même si c'est dans la conscience d'être une opposition minoritaire. On constatera de la même manière que cette interjection est fréquemment suivie d'actes d'assertions explicites (*je dis, j'affirme*). Cela contribue à polariser les camps entre les pro et les contra. Il est particulièrement difficile de retrouver des conclusions C à propos des exemples cités ci-dessus, mais on pourrait imaginer qu'au fond elles sont à chaque fois semblables : « Si vous pensez comme moi, joignez-vous à moi ». Ainsi l'interjection *eh bien !* paraît cristalliser le débat, par une forme de demande aux citoyens de choisir leur camp.

III *La flamme de la résistance française*. Symboliquement, cet énoncé constitue sans doute ce qui correspond le plus étroitement avec la volonté du Général de Gaulle de « hisser les couleurs », volonté présentée dans les *Mémoires de guerre*. La puissance de la métaphore, accompagnée d'un nom commun qui deviendra rapidement un nom propre – la résistance – est telle qu'elle sera filée au long de la guerre. Elle contribue dès lors aussi à donner une identité à la résistance française. Reprenons les mentions de cette flamme :

24 juin 1940 : il faut que, quelque part, brille et brûle *la flamme de la résistance française*.

26 octobre 1940 : A nous la *flamme* des aïeux !

29 novembre 1940 : Oui, la *flamme* de la résistance française, un instant étouffée par les cendres de la trahison, se rallume et s'embrase.

23 janvier 1941 : Mais, malgré ces honteux efforts, la *flamme* des espérances françaises est plus brûlante que jamais.

10 mai 1941 : En silence, des millions de regards réciproquement échangés ranimeront dans tous les cœurs la *flamme* de la résistance nationale.

31 décembre 1941 : C'est là le fait essentiel qui maintient et fait grandir, au plus profond de notre peuple, la *flamme* de l'espérance et le sentiment de solidarité avec la partie de la liberté.

10 mai 1942 : Nous pensons tous aujourd'hui que si la France trouva en elle-même, il y a cinq cents ans, à l'appel de Jeanne d'Arc la *flamme* nécessaire à son salut, elle peut tout aussi bien aujourd'hui retrouver la même *flamme*.

8 septembre 1942 : Patience ! En dépit de tout, la même *flamme* qui brûle ici couve maintenant partout où les Français respirent.

21 novembre 1942 : Mais, à cause de cela, la France a vu jaillir jusqu'aux tréfonds de l'âme du peuple la *flamme* de l'espérance en sa liberté et de la confiance dans les amitiés mondiales. C'est grâce à cette *flamme* sacrée que s'est levée et organisée, sous le talon de l'ennemi et de ses collaborateurs, l'immense résistance française. C'est en vertu de la même *flamme* que se sont peu à peu groupés beaucoup de nos territoires et une partie de nos forces. C'est autour de la même *flamme* que tout l'Empire doit maintenant s'unir à toute la nation pour lutter et pour vaincre côte à côte avec tous les alliés de la France.

26 mars 1943 : Qu'elle s'élève, la *flamme* des aïeux, qui toujours, au bord des abîmes, a ranimé notre race !

20 avril 1943 : Cette fois encore, nous saurons ranimer la *flamme* des aïeux au lieu de pleurer sur leurs cendres : [...]

12 septembre 1944 : La *flamme* de la Résistance française ne devait pas s'éteindre ; elle ne s'éteignit pas.

La dernière occurrence<sup>17</sup> est évidemment la plus étroitement liée à l'appel de 18 juin – elle marque la fin d'une boucle, l'achèvement d'un objectif initial auquel on n'a jamais renoncé. Un tel retour du même énoncé permet aussi de solidifier une forme d'unité de la résistance que les faits ne démontrent pas : on y reviendra dans l'analyse des discours de 1944-1945. Pour le moment, on peut noter quelques caractéristiques importantes liées à la métaphore de la flamme. La première est le parallélisme étroit qui se crée avec Jeanne d'Arc, dont de Gaulle célèbre l'anniversaire chaque 10 mai (deux extraits ci-dessus proviennent du 10 mai 1941 et 10 mai 1942). De Gaulle, rapporte Spears, a déclaré devant plusieurs invités, lors d'un déjeuner à l'hôtel Connaught : « Je suis vraiment Jeanne d'Arc ». Spears continue en affirmant que « plus tard, seulement, je compris que le général avait le droit de tracer un parallèle entre la Sainte et lui » (Spears 1966 : 164-165). Jeanne d'Arc aussi brille d'une profonde conviction intérieure qui la pousse à bouter les envahisseurs hors du pays. Le parallèle n'est donc pas surprenant<sup>18</sup>. Et la résurgence de la métaphore de la flamme, dans tout ce qu'elle de viscéral et d'ancestral se justifie d'autant mieux. Car la flamme est intimement associée à la résistance, à l'espérance, mais aussi aux aïeux, ce qui démontre une fois de plus que de Gaulle s'inscrit dans une lignée, qui comprend Jeanne d'Arc, Danton, Poincaré et Clemenceau pour reprendre les noms particulièrement cités dans les *Discours et messages*.

On peut aller plus loin : l'intervention du 21 novembre 1942 mentionne le caractère « sacré » de cette flamme. Cette sacralisation du devoir me paraît être révélatrice. En fait, on n'a pas de peine à lire dans les discours et messages la mention du « devoir sacré ». Rappelons par exemple cette citation, de l'important Manifeste de Brazzaville :

27 octobre 1940 : Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce *devoir sacré*, je n'y faillirai pas.

Une fois de plus, on rejoint l'idée selon laquelle le sens du devoir dépasse les simples destinées humaines. Le mouvement gaullien cherche des racines au plus profond de l'identité française dont il est le héraut. La résistance ne saurait donc être un seul mouvement politique mené par un risque-tout par ambition personnelle, mais bel et bien une mission – dans tout ce que le terme peut connoter de religieux.

### B. *Contre Vichy et contre l'ennemi*

Dans l'acte de fondation de la résistance française, il n'y a pas que le devoir de fonder une Cité, mais aussi d'éliminer symboliquement ceux qui en menacent les fondements, que ce soit de l'extérieur – la figure naturelle de l'ennemi – ou de

---

<sup>17</sup> Le corpus n'étant pas informatisé, le repérage fait ici ne peut prétendre à l'exhaustivité.

<sup>18</sup> Mentionnons aussi que le symbole de la Croix de Lorraine est également lié à Jeanne d'Arc.

l'intérieur – le cas de Vichy. L'un des objectifs qui s'imposent à de Gaulle est donc de devoir susciter l'indignation contre Pétain et contre l'ennemi :

Les [lieux de l'indignatio] fournissent à l'orateur l'occasion de provoquer l'émotion (collective) la plus forte qui soit : l'*indignatio*. Ce type d'émotion collective s'obtient par le blâme qui, sous les traits d'un personnage incarnant les pires vices, représente à la Cité les graves dangers qu'elle encourt. L'objet du blâme est un monstre, un *atopos*, par qui le danger arrive parce que, littéralement, il menace les fondements de la Cité ; l'*atopos*, c'est la porte ouverte au chaos politique, à l'état sauvage. (Danblon 2002 : 134)

Faire du gouvernement Pétain un *atopos* n'est pas une affaire aisée. Si on se rapporte à l'ethos de Pétain décrit en première partie, on mesure à quel point cela paraît impensable en 1940. Il faudra autant les discours gaulliens que les errements à répétition de Vichy pour parvenir, encore que partiellement, à susciter une forme d'indignatio. Essayons de voir de quelle manière est désigné le gouvernement Pétain au cours des discours.

Nous avons vu dans notre analyse que l'exorde non diffusée – mais largement reproduite dans les journaux clandestins de la résistance – se refusait l'accès au nom propre et responsabilisait les chefs. D'un autre côté, l'attaque contre Vichy n'était pas encore frontale. L'Appel du 22 juin par exemple parle du Gouvernement français sans remettre en question sa légitimité et ménage une porte de sortie (de Gaulle affirme que le gouvernement connaît les conditions mais non qu'il les accepte). Dès le 24 juin, la désignation change : « le Gouvernement de Bordeaux ». L'exécutif est donc désigné par le lieu où il siège et non ce qu'il préside : la France ou les Français. Cette substitution dans la suite du nom permet déjà de créer une désolidarisation par rapport à la Cité, qui est, peut-être, accentuée par le fait que Bordeaux n'est pas Paris comme si, déjà là, la France ne pouvait plus être pleinement la France.

Le 26 juin est la première mention d'une adresse directe au Maréchal Pétain. On peut y voir une forme de valse hésitation sur l'image à donner du Maréchal ; de Gaulle opte dans un premier temps pour une attitude de connivence (*voire voix que je connais bien ; et, non sans émotion, j'ai écouté...*). On mesure bien ici la conscience de marcher sur des œufs, au point que de Gaulle donne au Maréchal l'illusion qu'il aurait pu être trompé : « on vous a fait croire que cet armistice [...] serait honorable pour la France ». Dans le même temps, par le biais de questions rhétoriques qui présentent l'avantage d'être indirectes, de Gaulle accuse : « Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donnée une armée purement défensive, à qui la faute, Monsieur le Maréchal ? » et, plus loin, « Avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable de ce système mauvais ? ». Il est frappant de constater cependant que ces accusations ne s'appuient pas sur un quelconque caractère émotionnel, mais sur des éléments rationnels, étayés par le Général. De Gaulle interroge les responsabilités dans un registre qui appartient dès lors plus à la configuration judiciaire qu'au blâme épique, visant à établir des faits permettant de sanctionner les responsabilités.

Vers la fin du discours cependant, le blâme prend une place fondamentale : « Ah ! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, Monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun ; n'importe qui aurait suffi ». Cet énoncé qui constitue le véritable « adieu au Maréchal » prend racine dans l'acte illocutoire expressif que constitue l'interjection et qui s'inscrit dans une parenté étroite avec le genre épictique (cf. Danblon 2002 : 136-143). L'opposition dans le jeu des désignations entre le vainqueur de Verdun (le héros épictique de la Cité) et l'anonymat de « n'importe qui » est précisément une stratégie qui vise à déstatifier celui qui représente pourtant au mieux les valeurs de la Cité. De Gaulle ne le déclare pas *atopos* pour autant : il se contente de réduire la stature du héros – qui reste citoyen par ailleurs.

Le 2 juillet 1940, la désignation du Gouvernement se modifie encore : « Le Gouvernement qui fut à Bordeaux ». Là encore, il s'agit de souligner l'absence d'une référence fixe décrédibilisant Pétain : le passé simple est ainsi un signe inquiétant car il ostracise le présent : « Où est le Gouvernement maintenant ? » voire, par extension, « Existe-t-il encore un Gouvernement ». Si non seulement on ne sait plus ce que le Gouvernement gouverne, mais encore dans quel lieu il se trouve, cela participe d'une même démarche d'exclusion progressive de la Cité.

C'est aussi à cette date que de Gaulle schématise la communauté : il s'adresse ainsi aux « bons Français » dont on trouvera l'écho le 8 juillet dans le discours sur Mers el-Kébir : « Français dignes de ce nom ». Très tôt se crée donc, par présupposition, une fraction de la Cité qui est *atopos* : les mauvais Français, les Français qui ne sont pas dignes de ce nom.

Le terme *atopos*, rappelons-le, désigne une personne – ou une situation – absurde, irrationnelle, insensée. L'*atopos* est sans lieu commun, sans normes, littéralement : *a-topos*, « hors-la-loi ». Or, précisément, la loi, c'est la Cité : il faut donc mettre l'*atopos* hors de la Cité. (Danblon 2002 : 135)

Cette désignation des traîtres à la patrie jouera un rôle considérable à l'approche de la fin des conflits. Pour le moment, le schisme va se radicalisant. Le 13 juillet 1940, de Gaulle prend linguistiquement un engagement : « Certes, un jour, la France libérée punira les responsables de ses désastres et les artisans de sa servitude ». On ne peut manquer d'observer que c'est la Cité elle-même (« la France libérée ») qui prendra les mesures à l'encontre de ceux qui ont dérogé à la loi qu'elle représente. C'est à la même date que le Général accuse le Gouvernement de « sénilité ou bien de la trahison ». L'attaque *ad hominem* sur l'âge de Pétain et de Weygand montre dans le même temps la transgression des normes : celles qui régissent la Patrie (trahison) mais aussi celles qui gèrent la rationalité humaine (sénilité).

Dans l'affiche de Londres, le caractère illégitime et *atopos* du Gouvernement Pétain est clairement désigné par l'expression « gouvernants de rencontre ». Là aussi, tout se passe comme si une forme de hasard avait mis ces hommes au

Gouvernement – en dehors des normes qui régissent habituellement la Cité. Plus que jamais, c'est le « chaos politique » ou « l'état sauvage » qui est mis en évidence, d'autant plus que le texte associe ces gouvernants à l'expression la plus manifeste d'une perte de contrôle : la panique.

Le processus de délégitimation du Gouvernement Pétain ne cesse de s'accroître sur la pente initiée le 13 juillet. Le choix de Vichy, ville de cure thermale, ne pouvait manquer de susciter une nouvelle attaque ad hominem : le Gouvernement est ainsi désigné le 30 juillet 1940 par la savoureuse tournure périphrastique suivante : « les hommes qui se soignent à Vichy ». Ethiquement discutable, cette désignation accentue le caractère débile du Gouvernement qui pense plus à lui-même qu'à soigner la France. Le 3 août, un pas de plus est franchi dans la désignation de l'atopos : « Les vieillards qui se soignent à Vichy ». On remarquera que le Gouvernement n'est plus désigné comme tel : le sème du pouvoir disparaît au profit de l'âge. Le 8 août confirme une dissociation entre la réalité et l'apparence : « les hommes qui se disent au pouvoir » doit évidemment se faire comprendre polyphoniquement comme étant ceux qui n'ont aucun pouvoir.

Enfin, ceux qui, chez nous, sont coupables d'avoir perdu la bataille, sont, me semble-t-il, les chefs qui la commandaient ou qui ont abusé de leur autorité pour nous amener à jeter nos armes quand nous les tenions encore. Je crois bien qu'au moins deux de ceux-là sont à présent à la tête du soi-disant Gouvernement de Vichy. (De Gaulle, 8 août 1940)

Le trait de perfidie est net : le refus d'accorder une quelconque autorité se marque linguistiquement par l'auto-proclamation illégitime que dénote « soi-disant ». *Soi-disant* est l'expression typique du « hors la norme » ou « hors la loi » que l'on démasque et que l'on dénonce. Dès lors, la modalité de la croyance (« je crois bien »), qui est évidemment parfaitement feinte, se justifie dans le même registre de l'exclusion : de Gaulle feint de croire au lieu de savoir car cela se passe dans une autre Cité, au-delà des murs. Le processus d'exclusion de la Cité trouve ici son achèvement : désormais, tout ce qui concerne le Gouvernement de Vichy sera de l'ordre de l'exotisme, avec tout ce que cela peut comporter d'aspects étranges, incompréhensibles et/ou incertains. Le 16 août 1940, le Maréchal est désigné comme « le chef de l'Etat de Vichy ». Dans cette suite nominale, il me paraît impossible d'imaginer qu'il y ait la seule présence d'une localisation (comme « le Gouvernement de Bordeaux ») mais bien qu'il y a création d'un Etat autonome et indépendant, « l'Etat de Vichy » qui se distingue de la France. Cette lecture se confirme dans le Manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1940 : « Or, il n'existe plus de gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur ».

De plus en plus fréquemment, le « soi-disant Gouvernement de Vichy » devient « les gens de Vichy », ce qui contribue encore à enlever une parcelle de pouvoir à

Pétain. Mais l'apogée de ce processus de disqualification se lit dans le discours du 16 décembre 1940 :

Il paraît que les gens de Vichy, épouvantés par la sourde fureur du peuple, cherchent à lui donner le change par quelques substitutions. Il paraît qu'à la cour du Sultan de Vichy une révolution de palais a chassé le grand vizir. Il paraît que Vichy a demandé l'investiture d'Hitler pour un successeur. Mais ces changements n'intéressent que la cour de Vichy, ses chambellans, ses valets, ses espions et ses eunuques. La France se détourne avec dégoût de telles intrigues et combinaisons. (de Gaulle 1970 : 48)

Le caractère totalement étranger, exotique de Vichy est ici fortement caricaturé ainsi que la perte de lien entre la « cour » et le peuple. Plus que jamais, Vichy n'est pas la France : le « Sultanat » de Vichy suscite même l'indignation, à travers le dégoût que la France éprouve. Une fois de plus, le fait de « se détourner » de Vichy implique dans le même temps le caractère faussement aléatoire des informations données : la répétition des « il paraît que » montre toute la distance que la Cité a mis entre Vichy et elle.

Il reste malgré tout encore une étape à franchir dans ce jeu des désignations : accuser Vichy de trahison et faire du héros de la nation un objet de blâme. Jusqu'ici, en 1940, de Gaulle a certes mentionné la « trahison » mais en proposant une autre interprétation qui est celle de la sénilité, interprétation qu'il privilégie ensuite en parlant des « vieillards » de Vichy<sup>19</sup>.

C'est le 18 mai 1941, après la rencontre entre Darlan et Hitler à Berchtesgaden et l'accord signé autorisant les Allemands à utiliser les aérodromes de Syrie, que de Gaulle franchit le pas :

Aux étrangers, je déclare qu'on n'a pas le droit de confondre la nation française avec les chefs indignes qui ont, par abus de confiance, usurpé le pouvoir chez elle et trompé ses amis pour le compte de ses ennemis. L'âme, la volonté, l'avenir de la nation sont avec ceux qui portent ses armes au combat et non avec un quarteron de généraux déshonorés.

Au Français, j'affirme que le devoir consiste dans la révolte vis-à-vis des traîtres qui livrent l'Empire après avoir livré la patrie. Partout où un Français en a la possibilité physique, il doit se garder d'obéir à ces gens-là. Partout où, dans l'Empire envahi, des Français peuvent se servir des armes, ils doivent le faire contre l'ennemi et contre les chefs de la trahison. (De Gaulle 1970 : 87)

Le contexte éclaire aussi le franchissement vers cette étape cruciale. Après la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire en octobre 1940 et le début de la « collaboration », Berchtesgaden permet de franchir un pallier supplémentaire dans la désignation de Vichy et de constituer un véritable contre-ethos par rapport à Pétain, contre-ethos rendu également possible par un ethos gaullien qui prend une importance plus sensible :

---

<sup>19</sup> Notons toutefois le 27 octobre 1940, depuis Brazzaville (où la voix du Général est plus libre que sur la BBC), de Gaulle affirme « il est donc entendu que les gens de Vichy font un pas de plus dans la voie de la trahison ». L'expression est ambiguë : est-ce qu'on peut considérer que les gens de Vichy sont dans la trahison ou s'y dirigent de plus en plus ?

L'impact du général est bien réel. Le 1<sup>er</sup> janvier 1941, lorsque, d'accord avec le gouvernement britannique, il [de Gaulle] a donné l'ordre de faire le vide dans les rues de France pendant une heure, il a été suivi dans la zone interdite du Nord, en Bretagne et en région parisienne. (Roussel 2002 : 232)

Le 22 août 1940, le traître est même réduit à néant dans une diatribe qui constitue ce qu'on peut vraisemblablement trouver de plus extrême en matière de désignation de l'atopos : « Eh bien ! Je dis que ces gens, s'ils ont jadis servi la France, la trahissent aujourd'hui. Je dis que ces soldats ne sont plus des soldats, que ces Français ne sont plus des Français, que ces hommes ne sont plus des hommes ».

Eric Roussel estime que l'automne 1941 marque une évolution favorable de l'impact de la BBC sur la population. C'est aussi le moment où la résistance intérieure tisse des liens avec Londres. Aussi n'est-il pas surprenant que c'est le 18 septembre 1941 qu'en guise de point d'orgue de l'indignatio mise en place depuis le 18 juin 1940, surgisse une attaque directe vis-à-vis de Pétain, attaque hautement symbolique et épideictique puisqu'il s'agit d'une requalification du Maréchal en « Père-la-Défaite », anti-héros symétrique du « Père-la-Victoire » qu'est Georges Clemenceau. Jusqu'ici, la disqualification vichyssoise pouvait se faire en préservant plus ou moins le « très vieux Maréchal ». C'est-à-dire que les allocutions gaulliennes ne fermaient pas tout à fait la porte à l'idée que Pétain est manipulé par son entourage, qu'il subit des intrigues de cour. A partir de l'automne 1941, la désignation atopique qui inverse le vainqueur de Verdun en Père-la-Défaite cristallise le rejet hors de la Cité de celui qui en fut un héros.

Dans cette progression constante vers un renversement de la doxa, quelle est la figure de l'ennemi ? On peut supposer que l'ennemi ne bénéficiera pas du même traitement, qu'il sera disqualifié d'entrée de jeu. Dans le discours de Mers el-Kébir, la figure de l'ennemi s'exprime non sans une certaine forme de respect : « l'ennemi est dans son rôle, dans son rôle de conquérant » ; l'Appel du 18 juin montre aussi une forme de respect par rapport à l'art militaire exercé par les Allemands. Plus fréquemment désigné sous le terme générique de « l'ennemi » que par son appartenance nationale, il est représenté sous les traits de l'adversaire à la Cité, mais la plupart du temps de manière beaucoup moins vindicative que Vichy, sans doute parce que l'ennemi est justement dans son rôle et que, dans ce rôle-là, il n'est pas affligé de déshonneur.

De Gaulle se gausse en revanche volontiers du rapport déséquilibré entre Hitler et Mussolini. Les discours de 1940 sont ainsi émaillés de métaphores éclairantes :

26 juin 1940 : Mais dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien ?

13 juillet 1940 : prétendre que la France puisse être et demeurer la France sous la botte de Hitler et le sabot de Mussolini, c'est de la sénilité ou bien de la trahison.

23 juillet 1940 : Enfin, pour tous ceux qui, en France momentanément occupée, seraient exposés à travailler pour l'ennemi, sous la menace du sabre d'Hitler ou du couteau de Mussolini, le devoir consiste à résister passivement par tous les moyens en leur pouvoir.

3 août 1940 : Il s'agit de savoir si les colonies françaises vont consentir à être livrées, affamées, mises à feu et à sang, pour obéir aux terreurs que provoquent chez les vieillards de Vichy les rugissements d'Hitler et les aboiements de Mussolini.

12 août 1940 : S'étant enchaînés eux-mêmes à la monture des vainqueurs, ils n'ont plus pour raison d'être que de recevoir avec humilité les coups de pied du cheval d'Hitler et de l'âne de Mussolini.

9 septembre 1940 : Pour les soi-disant gouvernants de Vichy, agissant sous la chambrière d'Hitler et le martinet de Mussolini, il s'agit surtout de faire croire que la France eut tort d'entrer en guerre et que doivent être punis ceux qui s'y sont décidés.

16 décembre 1940 : Comme s'il pouvait y avoir rénovation pour un peuple livré dans les chaînes au lion d'Hitler et au chacal de Mussolini !

Si Mussolini est tourné en ridicule par rapport à Hitler, la puissance de ce dernier en sort grandie et le sème de l'agressivité renforcé. Il y a bien un rejet de l'ennemi mais un rejet qui s'exprime dans un rapport de forces entre adversaires et non dans la geste du détournement de regard ou du dégoût qui est de mise vis-à-vis de Vichy.

Si on constate sans doute un respect de la valeur militaire de l'Allemagne, de Gaulle s'autorise des formes de généralisation qui stigmatisent l'Allemagne :

23 octobre 1941 : Nous savions bien que l'Allemand est l'Allemand. Nous ne doutions ni de sa haine ni de sa férocité. Nous étions certains que ce peuple déséquilibré ne contraindrait pas longtemps sa nature et qu'il irait tout droit au crime à la première crise de peur ou de colère.

Ce texte se produit alors qu'en riposte à deux assassinats de gradés allemands en France, l'envahisseur a pris deux cents otages qu'il menace d'exécuter. Il est curieux de constater qu'alors que de Gaulle n'éprouve aucun sentiment antisémite ou antimaçonnique, il condamne l'Allemand par essence – encore ne le fait-il que rarement. On retrouve ici l'idée qu'il existe une forme d'âme d'un peuple, une âme de la nation qui surpasse les destinées humaines : cette forme d'anthropomorphisation des Nations est un aspect bien connu des discours gaulliens : on en retrouvera des traces évidentes dans d'autres discours.

Néanmoins, la figure de l'ennemi est une figure classique : il est le danger que l'on doit combattre jusqu'au bout, mais en commençant par Vichy. Dans presque la totalité des citations données à propos d'Hitler ou de Mussolini, Vichy est au centre du point focal comme infâme courroie de transmission de l'ennemi oppresseur. L'ennemi est Vichy avant d'être l'ennemi proprement dit.

### **1.3.3. Forger le mythe : le 18 juin 1941.**

Le fait même de commémorer le 18 juin 1940, de manière systématique, entre 1941 et 1944 est intéressant en soi. Il participe d'un mouvement qui s'inscrit pleinement dans le rituel épидictique, étant le moment propice pour croiser un bilan du passé et une esquisse du futur. Par là même, c'est typiquement le discours qui cherche à maintenir et à renforcer la cohésion de la France Libre et de la France Combattante (dès 1942) autour de ses valeurs cardinales. Au lieu

d'analyser dans le détail les 4 discours anniversaires, nous tenterons de déterminer dans le discours du 18 juin 1941 les éléments qui, d'une certaine manière, vitrifient le 18 juin 1940, l'éloignent peu à peu des contingences historiques pour le fixer dans un cadre mythique<sup>20</sup>.

18 juin 1941 :

Le 17 juin 1940 disparaissait à Bordeaux le dernier Gouvernement régulier de la France. L'équipe mixte du défaitisme et de la trahison s'emparait du pouvoir dans un pronunciamiento de panique. Une clique de politiciens tarés, d'affairistes sans honneur, de fonctionnaires arrivistes et de mauvais généraux se ruait à l'usurpation en même temps qu'à la servitude. Un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, triste enveloppe d'une gloire passée, était hissé sur le pavois de la défaite pour endosser la capitulation et tromper le peuple stupéfait.

Le lendemain naissait la France Libre.

Une année a passé, dans le combat, la douleur, l'espérance. Pas un seul jour nous n'avons cessé de marcher vers le but que nous a fixé le devoir : faire rentrer dans la guerre l'Empire et la France, pour libérer la patrie et contribuer à sauver la liberté du monde. Grâce à nous, des territoires français, des forces françaises, des pensées françaises, ont recommencé de jouer un rôle digne de notre pays. Nous nous sommes forgé par l'union, le courage et le désintéressement de tous nos chers compagnons, un instrument de combat que rien ne pourrait briser. Surtout, nous avons ranimé l'esprit de la résistance de la France et rassemblé les espoirs d'une immense majorité nationale.

Certes, la route est dure et sanglante. L'ennemi sait quelle importance décisive revêt, dans cette lutte nationale, mondiale et morale, le redressement de la France contre lui. Il recourt, pour l'empêcher, aux mêmes gouvernants que leur déshonneur a mis à sa discrétion. Afin d'assurer le couverture de l'ennemi, ces gens-là n'emploient pas seulement l'abominable appareil de terreur et de mensonge qu'ils ont emprunté à leurs maîtres, mais encore, abusant de la servitude militaire, ils vont jusqu'à nous opposer les poitrines de certaines troupes professionnelles.

Le monde a frémi d'horreur en apprenant que les gens de Vichy faisaient combattre contre nous et contre nos alliés des soldats de l'Empire en combinaison avec des escadrilles allemandes, dans le but de garder au Levant une tête de pont aux armées du Führer.

Une pareille machination porte la signature d'Hitler. Il est de l'essence même de ce diabolique génie d'utiliser pour sa guerre la dégradation des autres. Mais rien, est-il besoin de le dire ?, ne peut affermir davantage les Français Libres dans leur volonté d'arracher leur pays à sa domination et de lutter de toutes leurs forces aux côtés de ceux qui ont juré de la briser. En ce moment, devant Damas comme au Tchad, en Libye, en Abyssinie, sur toutes les mers et dans tous les ciels, nos soldats, nos marins, nos aviateurs, en fournissent glorieusement la preuve.

Jusqu'à la mort ou jusqu'à la victoire, nous resterons liés dans cette guerre de libération à l'admirable Empire britannique, dont Winston Churchill incarne magnifiquement la puissance et la résolution. Nous resterons unis à tous nos alliés d'Europe, aujourd'hui submergés dans leur territoire, mais intacts dans leur âme et belligérants. Nous resterons en communion avec la juste Amérique qui, sous la direction de son grand Président Roosevelt, a décidé de faire en sorte que le bien

---

<sup>20</sup> Le 18 juin 1942 n'est pas un discours radiophonique mais un message aux Français de Londres réunis dans l'Albert Hall : la commémoration dans ce haut lieu est encore un signe de fortification épictétique de la France Libre. Le discours, important et d'une éloquence extraordinaire, échappe toutefois au corpus radiophonique que nous nous sommes fixés (voir introduction à la deuxième partie). Le 18 juin 1943, le discours est prononcé depuis Alger, mais non radiodiffusé. Le 18 juin 1944, le discours est prononcé devant une assemblée consultative.

trionphe du mal. Par-dessus tout, nous resterons fidèles à la France, à son honneur, à sa grandeur, à sa destinée.  
La France avec nous !

Ce discours nous paraît être la vitrification de l'Appel du 18 juin dans la mesure où il propose une lecture des événements qui se fige dans des positions symétriques. En ce sens, il est parfaitement épideictique étant donné que « l'épideictique commence là où s'arrête le débat » (Danblon 2001 : 20). Il suffit de comparer la narratio du 18 juin 1940 et du 18 juin 1941. Là, des faits implicitement orientés vers une contre-argumentation, ici, une vitupération maximisant les effets du blâme à l'égard des agissements du Gouvernement Pétain.

L'interprétation que nous donnions avec prudence des premiers énoncés officiels de l'Appel est ici confirmée explicitement par le terme « pronunciamiento ». Cette manière de radicaliser le débat est en fait une manière de le détruire : il n'y a plus débat mais amplification du blâme et de l'éloge.

Rappelons ici que l'amplification est l'« argument » de l'épideictique. Mais son argumentabilité passe par un processus émotionnel complexe :

L'amplification se montre, elle ne se dit pas. Elle ne se présente pas comme un argument intentionnellement utilisé en vue de persuader l'auditoire ; elle se donne comme une sorte d'exclamation qui échappe à l'orateur, et qui, de ce fait, vient constituer un argument « naturel » aux yeux de l'auditoire. (Danblon 2001 : 25)

A n'en pas douter, les adjectifs épithètes du premier paragraphe de ce texte jouent le rôle d'une amplification du blâme, renforcent la désignation de l'événement atopos, de la catastrophe, dont, par contrecoup, émerge, en un acte textuel simple, la naissance de la France Libre.

A l'inverse, l'amplification dans l'éloge de la France Libre assure le maintien de son action ; on notera ainsi dans le troisième paragraphe (version écrite) : « pas un seul jour nous n'avons cessé » ou « rien ne pourrait briser ». Les formules négatives ont précisément pour intérêt de montrer l'absence d'un quelconque morcellement du mouvement. D'ailleurs, certaines valeurs contribuent à point nommé à assurer la cohésion : l'union, le désintéressement.

La fin du discours enfin montre une union (*liés, unis, en communion*) sans failles et sans nuages avec les Alliés, à travers l'évocation de figures héroïques (Churchill, Roosevelt) quand bien même l'histoire dément totalement les rapports entre les nations, que le rapport entre Churchill et de Gaulle est souvent orageux et que les Américains préfèrent traiter avec Pétain qu'avec la France Libre.

Ce discours est donc entièrement plongé dans un épideictique sans réserves dans lequel l'amplification solidifie voire fortifie les positions de chaque acteur. C'est en ce sens qu'il contribue à forger le mythe de la résistance : les faits importent moins que leur lecture, gravée dans la pompe du rituel de circonstance. Si le discours ne propose pas formellement d'argumentation, l'amplification va faire

comme si les positions étaient cristallisées, par un effet d'évidence qui « provoque, ce faisant, un effet de validité » (Danblon 2002 : 131).